CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION

BENBOUZID POINTE UNE SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN "NETTE AMÉLIORATION"

Page 4

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

236 NOUVEAUX CAS ET 3 DÉCÈS EN 24H

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4190 | Lundi 8 février 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MCA

SONATRACH RENOUVELLE SA CONFIANCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Page 16

REVUE EL-DJEICH

LE MDN APPELLE À PLACER L'INTÉRÊT DE L'ALGÉRIE AU-DESSUS DE TOUT

Pages 3

LES EXPORTATIONS DE L'ALGÉRIE EN BAISSE DE 34 % EN 2020

LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE SE CREUSE

Page 3

VÉHICULES D'OCCASION

LA HAUSSE DES PRIX RISQUE DE DURER

Page 5

7
% de hausse du trafic de marchandises au port de Djen Djen à Jijel.

16
tonnes de kif traité et 18 kg de cocaïne en provenance du Maroc saisis.

147
projets d'entrepreneuriat évalués à Blida par le centre Yabda.

Ouverture des candidatures de la 8e édition du prix Mohamed-Dib

L'association "La Grande Maison" de Tlemcen a annoncé l'ouverture des candidatures pour la 8e édition du prix littéraire Mohamed Dib (2021-2022), a indiqué un communiqué de l'association. La 8e édition sera consacrée au meilleur roman ou au meilleur recueil de nouvelles dans chacune des trois catégories du prix : arabe, amazigh et français. L'œuvre doit contenir 100 pages au minimum et doit être publiée pour la première fois auprès d'une maison d'édition algérienne entre le 1er octobre 2020 et le 5 janvier 2022. Les œuvres et les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le 7 janvier 2022 à l'adresse électronique et à l'adresse postale de l'association "La Grande-Maison". Les conditions de participation restantes peuvent être consultées sur son site électronique. Pour rappel, les œuvres primées lors de la précédente édition sont celles d'Abdelmounaïm Bensayeh en langue arabe, Mourad Zimu en langue amazighe et Mustapha Benfodil en langue française. Créé en 2001, le prix littéraire Mohammed-Dib a pour objectif de motiver la créativité littéraire chez les jeunes dans les trois langues : arabe, amazighe et française.

La pièce "Axxam nnegh" diffusée sur la chaîne *YouTube* du TNA

La pièce de théâtre *Axxam nnegh*, un mélodrame qui met à nu l'isolement des personnes du troisième âge dans les maisons de vieillesse, a été diffusé sur la chaîne *YouTube* du théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. Ecrit et mis en scène par Okbaoui Cheikh, le spectacle *Axxam nnegh*, a été produit à la fin de l'année 2020 par l'association culturelle Forsane Errok'h pour les Arts de la scène d'Adrar, en collaboration avec le Fonds d'aide à la création artistique et littéraire du ministère de la Culture et des Arts. Quatre personnes âgées, incarnées par les comédiens Kenza Talbi (Louiza), Sofiane Mihoub (Zouhir), Malek Fellag (Idir), et Hamza Mechmeche (Saber) racontent, en 87 minutes, leur parcours de vie les ayant contraint à l'isolement dans une maison de vieillesse. Rendu par Amazigh Bouakline, un médecin est mis au défi par la direction de l'établissement d'amener un vent de jeunesse dans la vie, devenue pesante, des quatre locataires malheureux se devant de semer en eux l'espoir et l'amour du bien-être, sous peine de démolir l'hospice pour réaffecter son espace au projet de construction d'une autoroute.

Lancement des soldes à distance à travers l'ensemble du pays

Le ministère du Commerce a porté à la connaissance des opérateurs économiques que les soldes à distance pour la saison hivernale 2021 sont autorisées à travers toutes les wilayas durant la période allant de janvier à fin février 2021. Ce type de vente est consacré en vertu du décret exécutif 20-399 du 26 décembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage. Les opérateurs économiques concernés doivent se rapprocher de la direction du commerce territorialement compétente pour demander la délivrance d'une autorisation pour exercer la vente en solde, conformément à l'article 6 du nouveau décret exécutif, et obtenir toute information utile concernant les modalités de cette activité. Le ministère souligne que les soldes ordinaires sont interdites, en raison de la conjoncture actuelle marquée par la propagation de la Covid-19 et des mesures prises par les autorités pour protéger la santé des citoyens et éviter les rassemblements.

Dixit

Fatima-Zohra Zerouati, Pdte de TAJ

"La mouture de l'avant-projet de loi organique portant régime électoral est prometteuse. C'est un jalon fondamental pour la promotion de la démocratie participative."

Atterissage d'urgence d'un avion à cause de l'odeur d'un... passager

Peu après le décollage d'un vol HV5666, les passagers ont été pris de vomissements et certains commençaient à se sentir mal en raison d'une odeur persistante dans l'appareil. Rapidement, l'équipage localise la cause : un homme qui visiblement ne s'était pas lavé depuis un certain temps. L'avion a été obligé de se se poser en urgence sur l'aéroport de Faro au Portugal. L'avion est ensuite reparti pour Amsterdam après avoir été aéré et désinfecté et après avoir permis aux passagers de prendre un bol d'air pur. L'équipage a évité de servir de la nourriture et des boissons aux passagers pendant le reste du vol.

Le rythme de *La Macarena* peut sauver des... vies

Jusqu'ici c'était *Stayin' Alive* qui faisait référence chez les secouristes. Désormais l*a Macarena* pourrait, si ce n'est la concurrencer, du moins fournir une alternative pour les massages cardiaques. Ce tube archiconnu donne, lui aussi, le bon tempo pour effectuer ce geste d'urgence, à savoir 100 à 120 compressions thoraciques par minute. Le but étant de maintenir l'irrigation du cerveau en oxygène, le temps qu'arrivent les secours.

REVUE EL-DJEICH

Le MDN appelle à placer l'intérêt de l'Algérie au-dessus de tout

L'engagement de fidélité au serment fait aux Martyrs de la Révolution de Novembre 1954 exige, à l'occasion du deuxième anniversaire des marches populaires pacifiques (Hirak), de placer l'intérêt de l'Algérie au-dessus de tout, à un moment où le pays est "ciblé par des parties étrangères", souligne la revue El-Djeich dans son dernier numéro.

PAR LAKHDARI BRAHIM

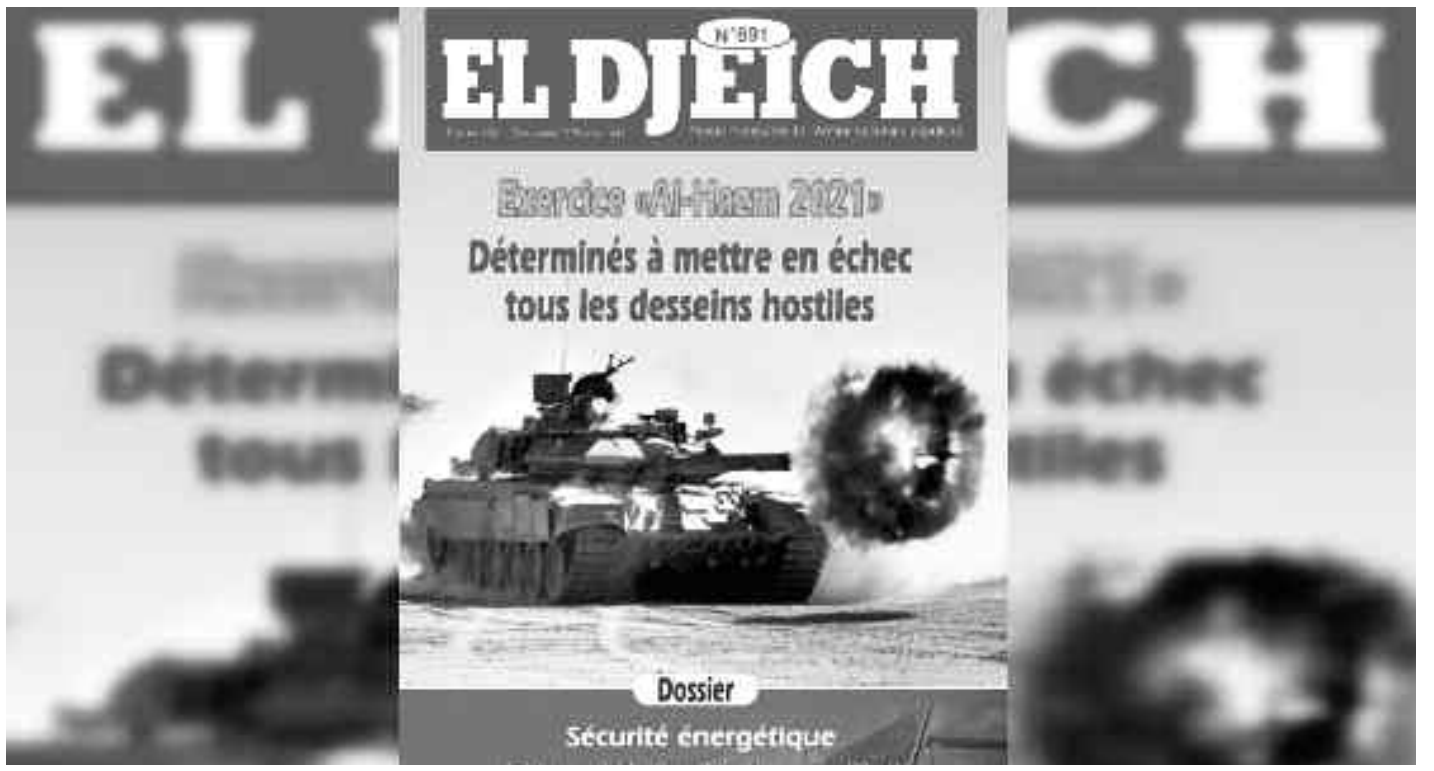

"*L'engagement de fidélité au serment fait aux glorieux Chouhada exige, à l'occasion du deuxième anniversaire des marches populaires pacifiques qui ont débuté le 22 février 2019, de placer l'intérêt de l'Algérie au-dessus de tout, à un moment où, et ce n'est plus un secret pour personne, notre pays est ciblé par des parties étrangères qui n'ont pas apprécié cette démarche patriotique et souveraine qu'il a empruntée dans un monde caractérisé, ces derniers temps, par des mutations, des défis et des menaces visant le cœur même de l'Etat national*", lit-on dans l'éditorial de la revue.

Affirmant que la "*préoccupation première*" de l'Armée nationale populaire, (ANP), est d'édifier une Algérie, aux côtés de ses fils fidèles, telle que voulue par les martyrs, la revue El-Djeich a rappelé que l'ANP a, depuis le début des marches populaires, "*adopté une position de principe immuable, en se tenant aux côtés du peuple, en s'alignant sur ses choix et sur tout ce qui pourrait répondre à ses revendications, dont les plus importantes ont été concrétisées sur le terrain, tandis que d'autres sont sur le point de l'être progressivement, à l'exemple des élections législatives, comme l'a annoncé le président de la République à plusieurs occasions*".

Le fait que le peuple algérien ait "*adhéré avec conviction à l'édification d'une nouvelle Algérie, puissante et souveraine*", na pas été, selon la revue, du goût de "*certaines parties ennemies qui ont commencé à agiter leurs pions et instruit certaines voix malintentionnées, servant des agendas extérieurs connus de tous, à s'élever dans le but de s'approprier les revendications légitimes du peuple et de distiller leur venin dans une tentative de plonger le pays dans le chaos et de brouiller les cartes*".

"*Ceci au service de leurs intérêts et de leurs funestes desseins, dans le cadre d'un plan visant, en premier lieu, à entacher la crédibilité dont jouit l'Armée nationale populaire auprès du peuple et, par là même, à porter atteinte au lien étroit qui unit le peuple à son armée*", note la revue qui relève que "*par une conduite totalement contraire aux usages diplomatiques, des parties étrangères se sont adonnées à des actions, à tout le moins suspectes et désespérées, visant à nuire au pays et à le déstabiliser dans ce qui constitue une tentative flagrante d'ingérence dans nos affaires intérieures que notre pays rejette catégoriquement*". Le pays est à "*l'abri de ces menées*", grâce au "*haut degré de conscience de son peuple et la volonté de sa direction politique qui n'a d'autre souci que l'intérêt de la nation, sa sécurité et sa prospérité*", souligne El-Djeich, affirmant que "*la nouvelle Algérie, qui dérange cette partie, rejette toute tutelle de quelque partie que ce soit, toute injonction ou intervention étrangères, car l'Algérie, qui a payé un lourd tribut pour le recouvrement de sa souveraineté, n'acceptera jamais toute atteinte à ce principe immuable du peuple algérien dans son ensemble*".

"*Sur cette base, afin de barrer le chemin à tous ceux qui cherchent à pêcher en eaux troubles, il incombe aux partis politiques et aux associations de la société civile, en cette conjoncture précise, de jouer pleinement leur rôle, d'assumer leurs responsabilités et de s'empresser à combler le vide en matière d'encadrement de la société, afin de créer une culture de militantisme authentique qui profiterait au pays et à son peuple et pousserait ses différentes catégories à participer à la vie politique et, par là même, à contribuer efficacement à l'édification de la nouvelle Algérie à laquelle chacun aspire*", ajoute l'éditorial.

Concernant l'édification d'une Algérie nouvelle, la revue a rappelé que "*le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mené de front trois batailles*", la première concerne "*la lutte contre le sous-développement où il a mis en valeur les zones d'ombre ainsi que l'amélioration du niveau de vie des citoyens*", la deuxième c'est cette "*approche efficiente qu'il a initiée contre le Covid-19 dont la bataille est gagnée par rapport à d'autres pays mieux équipés*", et la troisième, c'est "*la tenue du référendum sur la Constitution et l'organisation des élections législatives et locales*", soulignant que "*tous ces acquis ont été concrétisés n'en déplaise aux détracteurs*".

De même, le président de la République, "veille à l'édification d'une armée puissante, moderne, développée et redoutée, en adéquation avec le processus d'édification de la nouvelle Algérie.

Une armée qui puise sa force, sa solidité et son approche de ses aïeux dont elle est fière de leurs faits inégalés et qui constituent une arme contre les instigateurs et les opportunistes et une lanterne qui illumine son chemin vers un avenir radieux et prometteur", poursuit l'édito qui note, en conclusion, que "*la nouvelle Algérie est une réalité concrète, traçant son chemin avec sagesse et fermeté, s'inspirant de sa glorieuse histoire, son Président élu, son valeureux peuple et son armée héroïque*".

L. B.

LES EXPORTATIONS DE L'ALGÉRIE EN BAISSE DE 34 % EN 2020

Le déficit de la balance commerciale se creuse

PAR RIAD EL HADI

Le déficit de la balance commerciale de l'Algérie s'est creusé davantage durant 2020, selon des statistiques établies par les Douanes algériennes, pour les onze mois de l'année écoulée.

Le valeur globale des importations était de 31,4 milliards de dollars, en recul de 18,2 % par rapport à la même période en 2019, d'après le nouveau rapport établi par la direction des études et de la prospective des Douanes algériennes. La baisse du volume des exportations est plus importante : 34,8 % par rapport à la même période en 2019.

La valeur des exportations était de 21,5 milliards de dollars. Autrement dit, l'Algérie importe plus qu'elle n'exporte. Le taux de couverture des importations par les exportations est en chute libre : 68,6 % en 2020, contre 86 % en 2019. Aussi, le déficit de la balance commerciale est en hausse: 9,8 milliards de dollars, contre 5,3 milliards de dollars en 2019.

L'importation des produits alimentaires légèrement en hausse

Le montant de l'exportation des hydrocarbures est de 14,7 milliards de dollars(en plus d'un montant de 4 milliards de dollars, dont les régimes douaniers n'ont pas encore apurés).

Selon la même source, la valeur des biens alimentaires importés était de 7,3 milliards de dollars, soit près de 24 % du volume global des importations, en hausse de 0,6 % par rapport à 2019.

Les produits importés sont principalement les céréales, les laits, les produits laitiers, les sucres et les fruits comestibles.

Par contre, l'importation des animaux vivants, des légumes et plantes, café et thé sont en baisse, entre 4 à 20 %.

Les biens d'équipements industriels occupent la première position dans la structure des importations avec une valeur de 8,3 milliards dollars. Il s'agit principalement de postes téléphoniques d'usagers, de turboréacteurs, de turbines à gaz, de robinetteries pour tuyauteries et de véhicules automobiles pour le transport de marchandises.

2 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures

Les exportations hors hydrocarbures, selon le rapport des Douanes, restent marginales, avec 9,8 % de la valeur globale des exportations, soit 2 milliards de dollars, en baisse de 14,5 % par rapport à 2019. Il s'agit principalement des engrais minéraux et chimiques azotés, des sucres de cannes et de betteraves, des huiles, de l'ammoniac et des ciments. L'exportation des dattes et de figues est en hausse, 17 % par rapport à 2019.

Durant la même période, les hydrocarbures ont constitué 90,6 % de la valeur globale des exportations. En valeur, la baisse de ces exportations, comparées à 2019, est estimée à 11 milliards de dollars.

R. E.

LOTFI BENBAHMED, MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie doit construire sa souveraineté sanitaire

Le partenariat avec les Russes dans le domaine de la santé va nous permettre de produire, non seulement le vaccin anti Covid-19, mais aussi d'autres vaccins importants, indique le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, qui était hier matin, l'invité de la rédaction de la Chaine 3 de la Radio algérienne.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Parmi les objectifs primordiaux de l'Algérie, à traves ce partenariat, c'est d'assurer sa souveraineté sanitaire, en assimilant et intégrant les nouvelles technologies, précise-t-il, et aller sur ce qu'on projete de faire, "*c'est à dire, aller vers la production des produits à forte valeur ajoutée dans l'écologie et l'insuline*", ajoute le ministre.

Le système de santé mondial a été bousculé par la pandémie de la Covid-19, affirme l'invité qui estime que l'Algérie a bien réagit face à la crise, à travers son industrie pharmaceutique, en fabriquant dans un premier temps, des quantités suffisantes de masque et puis de PCR, qui étaient importées au début de la pandémie.

"*Aujourd'hui, nous sommes face au défi du vaccin, qui est la dernière étape, qui va nous permettre de sortir définitivement de cette crise sanitaire*", précise-t-il.

"Produire la matière première est notre objectif"

Il y a deux manières pour fabriquer le vaccin, dit l'invité. La première, qui est en amont, c'est celle où on part de la lignée cellulaire, c'est de la réelle biotechnologie, précise-t-il. *"C'est-à-dire qu'on va produire la matière première et c'est le but de ce partenariat avec les Russes"*, ajoute t-il. La seconde est celle où on reçoit la matière première, fait-il savoir. *"Il y a un système de filtration de dilution et de répartition aseptique. C'est complexe, mais c'est déjà maitrisé par plusieurs opérateurs privés et aussi par Saidal depuis une trentaine d'années*", explique-t-il.

Opter pour cette dernière, n'est pas une bonne idée, estime le ministre, malgré que c'est quelque chose qu'on maitrise très bien et surtout qui pourrait se faire en quelques mois, mais il faudrait avoir une matière première disponible, fait-il remarquer. "*L'intérêt réel, c'est ce transfert technologique, même si on doit prendre plus de temps, dont bénéficiera l'Algérie qui nous permettra d'aller vers la production de ce vaccin mais aussi de beaucoup d'autres"*, ajoute-t-il. L'invité fait savoir, que les Russes ont déjà mis à la disposition de l'Algérie, une pate-forme numérique comportant des donnés techniques qui nous permettent de l'appréhender. "*Une vidéoconférence a d'ailleurs été organisé, sur ce point, entre les deux partie jeudi dernier*", di-il.

L'Algérie sera autonome en insuline à l'horizon 2022

L'invité indique en outre, que l'Algérie négocie avec les sociétés multinationales, qui opèrent sur son sol afin d'aller vers des technologies plus importantes. D'ailleurs, précise t-il, deux partenariats, l'un avec Saidal et l'autre entreprise algérienne, ont été conclus ces deniers temps. "*Ce qui devrait permettre à l'Algérie, à l'horizon 2022, d'être autonome en insuline et avec une entente pour qu'un partie de la production soit destinée à l'exportation"*, explique t-il. "*Cela serait, donc, une économie de 400 millions de dollars sur la facture d'importation*", fait-il savoir, en précisant que "*l'Algerie deviendrait ainsi la seule plateforme avec deux unités de production d'insuline de dernière génération en full process en Afrique*", a-t-il prévu, ajoutant que Saidal pourra également produire un médicament prescrit pour les insuffisances thyroïdiennes "*le Levothyrox*", dont une partie de la production sera destinée vers l'Europe.

Une plate-forme numérique pour lutter contre la rupture de stock

Dans un autre registre, le ministre assure que son département fait tout son possible pour lutter contre la rupture de stock de certains médicaments, en créant l'Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques. Cet organisme, dit-il, permettra d'assurer une disponibilité des produits pharmaceutiques, notamment grâce à une plate-forme numérique dédiée à rassembler les informations et les rendre disponibles au profit des acteurs de la santé concernés. *"L'une des nouveautés de cet observatoire est la mise à contribution des prescripteurs, en plus des pharmaciens d'officine, des distributeurs, des producteurs et des importateurs"*, fait-il savoir. "*Le prescripteur doit être informé des ruptures de stock afin d'orienter leur prescription*", a-t-il conclu.

C. A.

CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION

Benbouzid pointe une situation épidémiologique en "nette amélioration"

Intervenant, hier à l'occasion de la journée d'étude sur la vaccination contre l'épidémie du coronavirus, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a eu à souligner "*une nette amélioration de la situation épidémiologique"* traduite, selon lui, par "*la décrue des cas en réanimation et la hausse des cas guérisons*", a-t-il noté.

Abordant la campagne nationale de vaccination, lancée il ya quelques jours, le ministre a indiqué que cette dernière a été élargie à plusieurs wilayas du pays, faisant savoir, dans ce contexte, que son département avait adopté une stratégie à même "*d'assurer la meilleure formule d'acquisition de vaccin contre la Covid-19, notamment en élargissant les moyens de financement"*, dira-t-il.

Il ajoutera que l'Algérie comptait, actuellement, pas moins de 82 centres de dépistage par PCR, a-t-il précisé, concluant que "*grâce à ces efforts, le pays a enregistré des résultats plutôt positifs"*.

S'agissant de vaccin, Benbouzid a mis en exergue que le comité scientifique a procédé à l'examen des résultats d'étude des vaccins mis au point, afin d'opter pour les plus approprié, rappelant que l'Algérie avait entamé les pourparlers avec des laboratoires, dès le 6 août de l'année écoulée.

Enfin, le ministre n'a pas manqué d'appeler la population à se faire vacciner. "*Une nécessité pour mettre fin à l'épidémie et à un retour à la vie normale*", estime-t-il.

R. N.

FRONT SOCIAL

La Coordination des syndicats de la santé appelle à une grève de deux jours

PAR IDIR AMMOUR

La crise qui secoue le secteur de la santé s'accentue et gagne désormais du terrain. En effet, fortement bousculé par la crise sanitaire induite par la Covid-19, le secteur de la santé risque d'enregistrer de nouvelles perturbations dans les services assurés dans les établissements publics à cause de grève annoncée par la Coordination des Syndicats de la Santé. Une telle situation risque de perdurer, car aucun consensus ne semble en vue entre la tutelle et la Coordination des Syndicats de la Santé qui a décidé de monter au créneau. En effet, la Coordination des Syndicats de la santé a appelé ses adhérents, à une "*adhésion massive*", à observer dès mercredi une grève de deux jours, pour une durée d'une demi-journée, à partir de huit heures du matin, et ce pour faire pression sur le ministère de la Santé. Ces derniers n'ont pas caché leur volonté d'intensifier ce mouvement au cours de la semaine prochaine, au cas où leur plateforme de revendications n'est pas satisfaite. Le Syndicat a indiqué avoir déposé un préavis de grève auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Face à la sourde oreille de la tutelle, le Syndicat dénonce l'attitude du département d'Abderrahmane Benbouzid face aux préoccupations soulevées par le même Syndicat, tout en l'appelant "*à ouvrir les portes de dialogue afin de trouver les meilleurs voies et moyens en vue de régler l'ensemble des problèmes prévalant dans le secteur : qui consiste entre autres : l'instauration d'un système de formation périodique et de promotion au profit de l'ensemble des aides-soignants à travers le territoire national et la révision de la grille des salaires et l'amélioration du pouvoir d'achat. Le départ en retraite à partir de l'âge de 50 ans pour les femmes et de 55 pour les hommes, figure également dans la plateforme de revendications"*. Dans le même contexte, la Coordination des syndicats de la santé demande la révision de la prime de zone du Sud, et de la généraliser sur tous les corps médicaux et paramédicaux et l'amélioration des conditions de travail, en assurant les moyens matériels et humains nécessaires. Il exige également, que la Sécurité sociale assure une prise en charge à hauteur de 100%. S'agissant de l'exercice syndical, le syndicat appelle à la levée des restrictions sur l'exercice et libertés syndicales. Il demande de généraliser les indemnités de garde au profit des personnels de la santé publique et revoir à la hausse le montant de l'indemnité. Le syndicat demande la sécurisation du personnel soignant qui fait objet d'agression dans les structures de santé, notamment dans les services des urgences.

I. A.

PROMOTION ET AUGMENTATION DE SALAIRES

Les paramédicaux arrachent un acquis

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le personnel paramédical vient de bénéficier d'une augmentation de salaires et des promotions de postes de travail. Un acquis certain que défend le Syndicat de la corporation qui se félicite de cette victoire. Le SG du Syndicat national des paramédicaux, Ghachi, a annoncé dans un communiqué que *"le ministère de la Santé vient d'obtenir un accord de la Direction générale de la Fonction publique, pour une augmentation des salaires de tous le personnel paramédical"*. Il s'agit en fait d'une augmentation qui varie entre 3.000 et 5.000 DA, selon l'expérience et le poste occupé. Pour préciser, les promotions de salaires de 5.000 DA touchent ceux qui disposent de 5 à 10 ans dans le même poste occupé, alors que ceux qui disposent de moins de 5 ans, sont touchés par l'augmentation de 3.000 DA. Le responsable syndical a précisé, que "le Secrétaire général du ministère de la Santé nous a confirmé que le personnel paramédical pourra bénéficier de ces promotions de postes sans inconvénients". Prés de 50.000 employés dans le secteur paramédical sont concernés par ces mesures qui sont vues comme une victoire depuis l'entrée en négociations du partenaire social avec la tutelle en novembre dernier. Le Syndicat avait demandé alors de reclasser toutes les catégories aux salaires en exigeant de revoir le point indiciel des salaires de postes qui n'avaient pas évolué depuis des années. Sans compter que durant cette période de crise sanitaire, les paramédicaux avaient reçu des primes de nuisances contre le Covid-19, étant donné que c'est la catégorie professionnelle qui était la plus exposée au virus et la plus touchée en termes de contagion. Cela étant, le Syndicat, qui trouvait peu d'échos à ces revendications avait brandi à plusieurs reprises la menace de grève qui risquait de paralyser le secteur dans ce contexte particulier. Mais maintenant, les données ont changé et le Syndicat de la corporation estime que c'est un premier pas en attendant de régler d'autres problèmes qui ont été signalés au ministre. Parmi les points qui figurent pour être traités prochainement, il y a la liberté de l'exercice syndical qui reste le point nodal pour les syndicalistes du secteur qui se sont plaints des multiples empêchements de l'administration. Ce point sera, selon le porte parole du syndicat, à l'ordre du jour avec le ministère de la Santé, dans le prochain conclave.

F. A.

RÉFORME INSTITUTIONNELLE DE L'UA

L'Algérie plaide pour la réussite du processus

L'Algérie a affirmé samedi, que le processus de réforme institutionnelle de l'Union africaine (UA) revêtait une importance extrême, car il vise à promouvoir l'action africaine commune, soulignant la nécessité que ce processus préserve les objectifs et les principes de l'Organisation continentale.

PAR RACIM NIDHAL

Lors du sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, auquel participe le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a plaidé pour la réforme institutionnelle de cette Organisation en vue de promouvoir l'action africaine commune et se mettre au diapason des changements internationaux accentués, et permettre à l'UA de s'acquitter pleinement de ses missions.

L'Algérie a réaffirmé poursuivre sa contribution à l'enrichissement et la réussite de ce processus en tenant compte de la nécessité de pallier ses lacunes et redresser les dysfonctionnements relevés par les membres de l'Organisation lors du processus d'exécution. Elle a souligné la nécessité que ce processus de réforme préserve les objectifs et les principes de l'UA, et qu'il soit un moyen pour relever le niveau de performance de l'Organisation pour faire face aux défis actuels, notamment la promotion de la paix et la sécurité dans le Continent, et l'activation du rôle de l'UA dans la résolution des conflits africains ainsi que la réunion des condition de la relance économique et de développement durable et la protection de l'Afrique des ingérences étrangères et la garantie de l'indépendance de ses décisions.

Dans ce cadre, l'Algérie a rappelé que la réforme institutionnelle de l'UA focalise sur la révision des méthodes de travail, le renforcement de la coordination et la consolidation de la cohérence de ses structures en matière de performance générale, appelant à davantage de cohésion et de complémentarité dans les missions et les efforts de l'UA. Après avoir insisté sur l'impératif que le processus de réforme soit lié à la garantie de l'autofinancement durable de l'UA, notamment le budget de fonctionnement et de programmes, en vue de mettre cette organisation à l'abri des influences extérieures, d'où la nécessité de rationaliser les dépenses et l'activation des mécanismes de recevabilité la non tolérance dans la lutte contre la corruption. L'Algérie a rappelé, qu'elle ne cessait d'honorer ses engagements financiers en totalité et régulièrement, saluant l'adoption de nouveaux mécanismes pour garantir le règlement des contributions obligatoires au budget de l'UA, appelant au règlement des contributions tout en tenant compte de la capacité de paiement, la solidarité et le partage équitable des charges. Elle a également accueilli favorablement les amendements proposés en ce qui concerne le règlement intérieur du congrès et du conseil exécutif ainsi que ceux introduits dans le statut de la Commission de l'UA, conformément à la teneur des décisions relatives à la réforme institutionnelle adoptée récemment.

L'Algérie a, en outre, indiqué que le plan de transition ainsi que la stratégie de financement de la nouvelle structure de la Commission de l'UA revêtaient une importance majeur en étant un nouveau jalon dans le processus de la réforme institutionnelle d'autant que l'adoption d'une organisation administrative souple pour la commission rendra l'organisation africaine plus efficace face aux défis prioritaires. L'Algérie a plaidé pour soumettre les nouvelles structures administratives relevant de la commission aux normes de la compétence, de la transparence et de la reddition ce qui lui permettra de promouvoir sa performance à un niveau lui permettant la mise en œuvre des programmes et décisions prises par les instances dirigeantes de l'UA. Elle a également appelé à la concurrence ouverte et transparente lors des nouvelles opérations de recrutement dans le respect scrupuleux des quotas des pays membres.

L'Algérie a estimé, que le vote sur une nouvelle commission qui sera chargée de la concrétisation des politiques et programmes communs des pays membres, représentait un tournant décisif dans l'histoire de l'organisation d'autant que ces élections seront les premières à être organisées dans le cadre des réformes structurelles et institutionnelles adoptées en 2018.

L'Algérie a souhaité que ce processus de constitue un nouveau jalon dans l'édification de l'UA au service des objectifs de l'unité, de la paix et de l'intégrité économique dans le continent.

R. N.

VÉHICULES D'OCCASION

La hausse des prix risque de durer

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les prix des véhicules d'occasion ne cessent d'augmenter, en raison d'une faible offre sur le marché, une hausse qui risque de durer, malgré l'annonce de la relance de l'activité d'importation des véhicules neufs, selon des professionnels du secteur et des associations de consommateurs.

Ce constat a été établi, notamment, par le président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, qui a indiqué que la hausse des prix des véhicules d'occasion a connu son pic à partir du 2e semestre 2020, soulignant que les prix ne vont se stabiliser ou régresser que s'il y a "*des produits alternatifs*".

Le président de l'APOCE a estimé, en outre, que la baisse ou, au moins, la stabilisation des prix des véhicules d'occasion ne sera palpable que si l'offre sur les véhicules neufs est plus compétitive que celles des véhicules d'occasion, avec l'importation de véhicules à des coûts raisonnables à la portée des bourses moyennes.

Ce qui, selon lui, ne sera pas évident du fait des charges supplémentaires auxquelles seront soumis les importations de véhicules neufs, citant une taxe de 35%, le retour de la TVA à 19%, ou encore la hausse des prix du transport maritime. Des charges qui vont se répercuter sur le prix final des véhicules neufs, a-t-il expliqué, ajoutant qu'il ne faut pas s'attendre à revoir les anciens prix du neuf être appliqués. Pour sa part, le fondateur du site Largus.dz, Mourad Saadi, l'un des doyens de la presse spécialisée dans l'automobile en Algérie, a évoqué le principe de l'offre et la demande, pour expliquer la hausse des prix des véhicules d'occasion.

Il a, ainsi, expliqué que l'offre n'était pas conséquente depuis pratiquement 2017, estimant que les quelques 400.000 véhicules produits entre 2014 et 2019 par les usines de montage implantées en Algérie et représentants huit (08) marques (Renault, Dacia, Volkswagen, Audi, Seat, Skoda, Kia et Hyundai), étaient loin de répondre aux besoins du marché.

M. Saadi a, par ailleurs, précisé que le volume de véhicules qui seront importées en utilisant les 2 milliards de dollars annoncés par le ministre de l'Industrie, soit entre 120.000 et 150.000 voitures touristiques, "*ne suffiraient pas à répondre aux besoins d'un marché local d'un volume de 400.000 véhicules par a*n, en moyenne".

Expliquant que l'enveloppe allouée à l'importation des véhicules inclut, aussi, les autres segments, tels que les bus, les pick-up, le matériel agricole, les camions et autres motos. C'est ce qui l'a amené à déduire que l'importation des véhicules neufs n'engendrerait pas de baisse significative du prix des voitures d'occasion, concluant son intervention en se disant "*convaincu que les véhicules importés ne seront pas disponibles avant 2022 au vu du processus d'importation qui prendra du temps*".

Cette hausse des prix des véhicules d'occasion se traduit sur le marché, par un gap pouvant atteindre les 12% par rapport aux anciens prix showroom (prix du neuf). A titre d'exemple, un modèle très demandé d'une marque coréenne immatriculé en 2019 affiche le prix de 2.250.000 DA au marché d'occasion, alors qu'il était disponible chez les concessionnaires au prix de 2.130.000 DA, soit une hausse de plus de 5,5%. Ce qui est considéré par une jeune fonctionnaire "*d'illogique*".

Des véhicules d'occasion plus chers que les neufs

De son coté, un chauffeur de taxi habitué à changer régulièrement de voiture s'est montré surpris de constater que le prix d'un modèle emblématique d'une marque française immatriculé en 2019 soit proposé à 1.810.000 DA, alors qu'il était facturé, à sa sortie d'usine, à 1.619.000 DA.

Ce que ce professionnel a justifié par une offre modeste sur le marché, vu que personne ne veut céder son véhicule tant que la disponibilité des voitures neuves n'est pas assurée.

Un jeune cadre rencontré chez un revendeur a dénoncé la "*spéculation*" pratiquée par certaines personnes spécialisées dans la revente des véhicules d'occasion qui "se sont approvisionnés" avant la rupture des stocks au niveau des showrooms des différentes marques pour imposer leur prix, maintenant que l'offre est très faible.

Il a, d'ailleurs, étayé sa thèse en évoquant des véhicules immatriculés en 2020 affichant un kilométrage "*insignifiant*" et proposés par certains revendeurs, s'interrogeant sur l'origine de ces véhicules vu que l'activité de montage automobile en Algérie a cessé en 2019.

Par ailleurs, le ministre a évoqué le partenariat en cours de finalisation entre l'Algérie et la Russie, dans le cadre de la production du vaccin contre le coronavirus "*Spoutnik V*".

"*L'intérêt du partenariat avec nos homologues russes, c'est d'aller vers la biotechnologie dans la production de ce vaccin. Nos homologues nous ont mis à notre disposition les données techniques, notre comité scientifique identifie les processus à mettre en place pour entamer la production*", a-t-il indiqué.

Pour M. Benbahmed, ce projet ne signifie pas uniquement une maîtrise temporaire de la production, "*mais il s'agit d'assimiler une nouvelle technologie permettant d'aller vers la production d'autres produits à forte valeur ajoutée, pour assurer notre souveraineté sanitaire*".

En outre, M. Benbahmed a souligné le rôle de l'Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques installé récemment. Il a fait savoir que cet organisme doit permettre d'assurer la disponibilité des médicaments essentiels, en associant l'ensemble des acteurs du secteur dont les prescripteurs en amont de la chaine.

Ainsi, l'Observatoire communique au terme de chaque mois, une liste des produits en rupture aux prescripteurs pour qu'ils puissent orienter leurs prescriptions vers des produits disponibles de la même classe thérapeutique: "*Il s'agit de lutter efficacement à travers cette opération contre les ruptures de produits pharmaceutiques*", a-t-il expliqué.

R. R.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère De La Santé, De La Population Et De La Réforme Hospitalière
INSTITUT NATIONAL DE FORMATION SUPERIEURE PARAMEDICALE DE MEDEA
*MF*0902 2601 90510 36

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 / 2021

L'Institut National de Formation Supérieure Paramédicale de MEDEA lance un avis d'appel d'offres National ouvert pour l'approvisionnement de l'institut en différents produits d'alimentation :lot 01 :Produit Alimentaires. Lot 02 : Viande Rouge fraiche + poisson frais lot 03 : Viande Blanche et œufs
lot04 : Fruits et légumes lot05 :Pains et Gâteaux
Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de la sous direction des affaires économiques de l'institut à l'adresse suivante : L'Institut National de Formation Supérieure Paramédicale de MEDEA Sous direction des affaires économiques Rue de l'hôpital MEDEA
Le Dossier de Candidature : comprend les éléments suivants :
une déclaration de candidature accompagnée par les éléments suivants :
-La copie du Numéro d'identification fiscal (NIF) -La copie de l'extrait du registre de commerce légalisé par la CNRC
-La copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité - Effectue le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien 2019
Une déclaration de probité
Pour les sociétés une copie des statuts
les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
Capacités financières moyens financiers justifies par les bilans des trois dernières années 2017-2018-2019 certifiés par un comptable agrée ou un commissaire aux comptes pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence/ou la copie de bilan du dernier exercice certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes pour les entreprises ayant moins de trois ans d'exercice et les références bancaires.
Capacité techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (attestations de bonne exécution délivrées par le maitre d'ouvrage public, et les moyens de transport justifiés par des cartes grises ou des contrat de location et du contrat d'assurance, et un PV d'inventaire pour l'année en cours délivré par huissier de justice pour les biens non mobiles.
Conformément à l'article 69du décret présidentiel 15-247 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public ; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui devra les fournir dans un délai maximum de 10 jrs
L'offre technique
-La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint - les délais de livraison après réception du bon de commande
-la valeur technique - le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
L'offre financière
-La lettre de soumission dument remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
-Le bordereau des prix unitaires en hors taxes dûment signé et daté par le soumissionnaire.
-le détail quantitatif – estimatif de l'offre dument rempli et signé par le soumissionnaire -la décomposition du prix global et forfaitaire .
Le dossier de candidature et les offres techniques et financières accompagnées des pièces fiscales et administratives selon dossier détaillé au cahier des charges doivent être transmises sous triples plis cachetés et anonymes portant la mention extérieure .
Avis D'Appel D'Offres National Ouvert N°01/2021 Lot N°.....(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)
*-Monsieur le Directeur de L'institut National de Formation Supérieure Paramédicale de MEDEA .
La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à 12h00 à compter de la date de l'apparition de l'annonce aux journaux nationaux ou le BOMOP .si le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'heure d'ouverture des plis est fixée à partir de 14h du même jour le dernier jour de dépôt.
La validité des offres est égale à la durée de préparation des offres plus trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité. Est considéré cet appel d'offre comme une invitation aux soumissionnaires.

Midi Libre n° 4190 - Lundi 8 février 2021 - Anep 2116 002 464

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'habitat et de L'urbanisme et la ville
Office De Promotion Et de Gestion
Immobilier Wilaya De M'sila
Numéro Fiscal : 099528010287421

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65,82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,L'office de Promotion et de Gestion Immobilière Coopirative Tarek Ibn Ziad (route alger) wilaya de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au déférents Consultations pour le :

1- Tavaux de remise en état de 1262 logements publics locatifs (LPL) squatttés au niveau de la Wilaya de M'sila commune de M'sila

Lot	Nbr logts	BLOC	Attributaire Provisoire	Note Obtenue (Note de l'offre Technique)	Montant De L'offre Aprés Correction	Delai Proposé	.Critère De Choix
12	150/3300 logts programme 3300 logts année 2011 (RHP)	P11+P12+P13+P14+P15+P16+P17+P18	Entreprise DILMI ABDELHALIM NIF :197928090041427	28 /50	1.939.992.90 DA (TTC)	01 Mois	Offre moins disante après qualification technique

Les autres soumissionnaires,sont invités s'ils le souhaitent,à se rapprocher des services de L'office de Promotion et de Gestion Immobiliére, coopirative tarek ibn ziad (route alger) wilaya de M'sila, dans un delais de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux,pour prendre connaissance des resultats détailles de l'evaluation de leurs offres techniques et financiéres.

La commisiion des marché de L'office de Promotion et de Gestion Immobiliére de M'sila est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un delai de dix (10) jours à compter de la premiere parution du present avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidien nationaux.

Midi Libre n° 4190 - Lundi 8 février 2021 - Anep 2116 002 478

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 8 - 9 et 10

Urgence d'une nouvelle gouvernance et de nouvelles intermédiations pour la gestion des tensions sociales

L'épidémie du coronavirus et la chute du cours des hydrocarbures ont mis en évidence la vulnérabilité de l'économie algérienne assise essentiellement sur la rente des hydrocarbures qui irrigue toute la société.

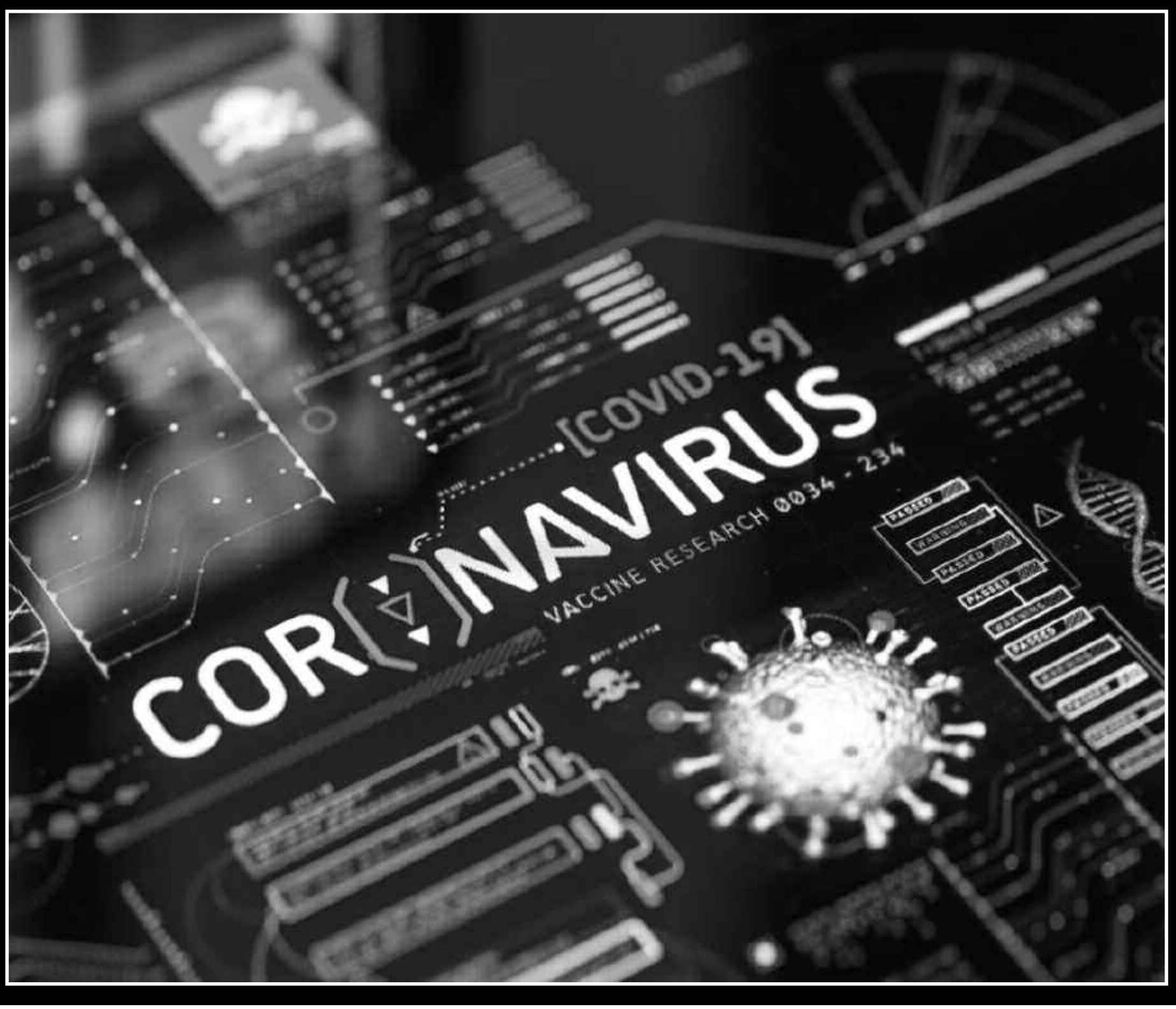

Urgence d'une nouvelle gouvernance et de nouvelles intermédiations pour la gestion des tensions sociales en Algérie

L'épidémie du coronavirus et la chute du cours des hydrocarbures ont mis en évidence la vulnérabilité de l'économie algérienne assise essentiellement sur la rente des hydrocarbures qui irrigue toute la société.

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Dire qu'aujourd'hui que la situation économique et sociale en Algérie est préoccupante constitue un euphémisme, expliquant actuellement les vives tensions sociales (voir notre interview parue dans le quotidien international lemonde.fr Paris - 05/02/2021). L'illusion d'une rente éternelle, du fait d'une panne d'idées, ne peut que conduire le pays à l'impasse.

1.-L'Algérie traverse une crise de gouvernance

Le constat de la situation actuelle concerne la gouvernance où les différents scandales financiers en Algérie, touchent l'ensemble des secteurs publics et privés, dépassant souvent l'entendement humain du fait de leur ampleur. Un ancien Premier ministre ayant présidé aux destinées du pays pendant plus de 20 ans qui demandait à la population l'austérité, déclare publiquement qu'il se livrait à la vente de lingots d'or au marché noir suite aux cadeaux reçus de l'étranger pour services rendus, accentuant le divorce Etat-citoyens. Ces constats témoignent de la désorganisation des appareils de l'Etat censés contrôler les deniers publics et surtout le manque de cohérence entre les différentes structures où le président de la république Abdelmadjid Tebboune récemment en janvier 2021 a mis en relief le résultat mitigé de l'action gouvernementale. Aussi, s'impose une nouvelle politique et la moralisation de la société du fait que la corruption constitue un frein à l'investissement national ou international créateur de valeur ajoutée. Selon Transparency International dans son rapport de janvier 2021 pour l'Algérie, la majorité des institutions administratives et économiques sont concernées par ce cancer de la corruption. L'on sait que les auteurs de l'IPC considèrent qu'une note inférieure à 3 signifie l'existence d'un haut niveau de corruption, entre 3 et 4 un niveau de corruption élevé, et que des affaires saines à même d'induire un développement durable ne peuvent avoir lieu, cette corruption favorisant surtout les activités spéculatives. Le rapport de janvier 2021, concernant l'année 2020, classe l'Algérie à la 104e place sur 180 pays avec une note de 36 sur 100. Certes, à court terme, bien que la situation soit difficile avec les tensions budgétaires, contrairement aux supputations de certains méconnaissant la morphologie sociale, ou de certains faisant peur avec le calcul de préserver le statu quo en différant les réformes nécessaires versant toujours dans l'alarmisme, sans proposer de solutions réalistes, l'Algérie connaît, certes, une crise financière avec la baisse drastique des réserves de change et de vives tensions budgétaires mais souffre surtout d'une mauvaise gouvernance, expliquant les risques de vives tensions sociales en 2021.

Il suffit d'aller enquêter dans les quartiers d'Algérie et de recueillir les sentiments des citoyens, loin des bureaux climatisés de nos bureaucrates, pour constater qu'il existe une véritable crise morale, un sentiment d'injustice sociale et de révolte latente surtout d'une jeunesse désespérée de son avenir. La situation peut être maîtrisable, sous réserve d'une plus grande rigueur budgétaire et d'une lutte contre les surcoûts, le gaspillage et la corruption renvoyant. Faute de réformes structurelles, évitant les replâtrages, le retour au FMI sera inévitable à l'horizon 2022 avec d'inévitables tensions sociales et politiques avec des incidences géostratégiques facteur de déstabilisation de toute la région méditerranéenne et africaine (voir notre interview 28/12/2017 à *American Herald Tribune*).

2.- L'Algérie a besoin d'un système partisan et d'une société civile connectés à la société

Les partis politiques traditionnels et la société civile appendice du pouvoir vivant par la rente sont souvent incapables de servir d'intermédiation politique et sociale, car non crédible aux yeux de la population où en cas de malaise les forces de sécurité se retrouvent seuls en face des citoyens. D'où l'importance de comprendre la nouvelle cartographie sociale afin de faire émerger de nouvelles forces politiques et sociale. Les partis traditionnels avec un nombre impressionnants de micro partis créés pour la circonstance, moyennant une rente, se manifestent lors des élections meublant le vide, impuissant presque toujours à agir sur le cours des choses et à formuler clairement les préoccupations et les aspirations de la société réelle. En raison des crises internes qui les secouent périodiquement, du discrédit qui frappent la majorité d'entre elles, de la défiance nourrie à leur égard et à l'endroit du militantisme partisan, les formations politiques actuelles ont une faible capacité aujourd'hui de faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficient, de contribuer significativement à la socialisation politique et donc d'apporter une contribution efficace à l'œuvre de redressement national.

Ce sont-là des raisons suffisamment importantes pour envisager sérieusement de réorganiser le système partisan pour qu'il puisse remplir la fonction qui est la sienne dans tout système politique démocratique. D'où l'urgence de sa restructuration loin des injonctions administratives. En effet, le discrédit qui frappe les formations politiques doit laisser la place à des formations crédibles non crées artificiellement supposant une appréciation objective du statut et du rôle qui doivent être les leurs dans une société qui ambitionne de rejoindre le rang des sociétés démocratiques et afin de mobiliser la société d'autant plus que pour les années à venir, les réformes différées pour une paix sociale fictive, transitoire, seront très douloureuses. Quant à la société civile, force est de constater qu'elle est éclatée y compris certaines confréries religieuses qui avec la désintégration sociale et une jeunesse parabolée ont de moins en moins d'impacts contrairement à une vision du passé. Comme pour les partis, la majorité se manifeste que sur instrumentalisation, vivant du transfert de la rente et non sur la base des cotisations de leurs adhérents.

C'est que la confusion qui prévaut actuellement dans le mouvement associatif national rend malaisée l'élaboration d'une stratégie visant à sa prise en charge et à sa mobilisation. Sa diversité, les courants politico-idéologiques qui la traverse et sa relation complexe à la société et à l'Etat ajoutent à cette confusion. Constituée dans la foulée des luttes politiques qui ont dominé les premières années de l'ouverture démocratique, elle reflétera les grandes fractures survenues dans le système politique national. Ainsi, la verra-t-on rapidement se scinder en quatre sociétés civiles fondamentalement différentes trois au niveau de la sphère réelle et une dominante dans la sphère informelle. Le plus gros segment, interlocuteur privilégié et souvent l'unique des pouvoir publics sont des sociétés civiles appendice du pouvoir se trouvant à la périphérie des partis du pouvoir où les responsables sont parfois députés, sénateurs, vivant en grande partie du transfert de la rente. Nous avons une société civile ancrée franchement dans la mouvance islamiste, certains segments étant l'appendice de partis islamiques légaux. Nous avons une société civile se réclamant de la mouvance démocratique, faiblement structurée, en dépit du nombre relativement important des associations qui la composent, et minée par des contradictions en rapport, entre autres, avec la question du leadership.

Et, enfin, nous avons une société civile informelle, inorganisée, qui s'est retrouvée au niveau du Hirak, atomisée qui est de loin la plus active et la plus importante, formant un maillage dense, tous les acteurs voulant un changement, mais du fait de tendances idéologiques contradictoires incapables de s'entendre sur un programme de gouvernement cohérent. Sans l'intégration intelligente de la sphère informelle, non par des mesures bureaucratiques autoritaires, mais par l'implication de la société elle même, il ne faut pas compter sur une réelle dynamisation de la société civile. Car lorsqu'un Etat veut imposer ses propres règles déconnectées par rapport aux pratiques sociales, la société, enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner avec ses propres organisations. La dynamisation de la société civile afin d'en faire un instrument efficace d'encadrement de forces vives et un levier puissant de leur mobilisation en vue de leur implication active dans la société n'a de chance de réussir que si le mouvement associatif qui le compose ne soit pas au service d'ambitions personnelles inavouables et parfois douteuses.

3.-La nécessaire cohésion sociale.

Il y a lieu de distinguer plusieurs formes de protections sociales . Outre toutes les entités religieuses d'assistance qui dans les sociétés traditionnelles jouent un rôle souvent important, fondamentalement nous avons quatre institutions qui jouent un rôle décisif dans la couverture des risques de l'existence, et ceci d'une manière à la fois concurrente, complémentaire et solidaire : la famille et la tribu, l'entreprise, les marchés et l'Etat. **Premièrement,** la famille et la tribu peuvent être considérées, d'un point de vue économique, comme une *« petite société d'assurance »*, où l'on mutualise les risques. Encore que la contraction de la famille élargie, le développement de l'instabilité familiale, l'éclatement des tribus pour des raisons de mutations sociologiques et économiques surtout avec l'exode et le taux d'urbanisation ont en quelque sorte appelée de nouvelles formes d'interventions de l'Etat, qui avec des moyens financiers limités a accentué le divorce Etat/citoyens. **Deuxièmement,** l'entreprise est appelée à l'avenir à jouer comme facteur de gestion des risques de l'existence. Cette question du partage des risques ouvre le débat concernant le développement d'un nouveau mode de développement, ni capitalisme sauvage, ni bureaucratie-étatique, fondé à la fois certes sur l'efficacité mais également sur une profonde justice sociale. **Le troisième** acteur de la protection sociale, ce sont les marchés. L'épargne, l'assurance et la prévoyance ont été posées dès le début du XIXe siècle comme le principal moyen de se protéger contre les risques de l'existence. **Quatrièmement,** entre ces trois ensembles d'institutions famille/tribus, entreprise, marchés, intervient l'Etat dont la fonction a largement évolué en tant qu'institution en intervenant en matière de protection sociale comme employeur, pour aménager le statut des fonctionnaires et avec l'institution de la sécurité sociale, l'Etat fait de la protection sociale une de ses fonctions fondamentale. L'action de ces différents acteurs doivent s'insérer dans le cadre d'une vision stratégique conciliant l'efficacité économie et une profonde justice sociale, impliquant de parfondes réformes institutionnelles et l'optimalisation de la dépense publique, une urbanisation maîtrisée, actuellement anarchique avec des coûts directs et indirects faramineux, de la protection de l'environnement et du cadre de vie qui se dégradent de jour en jour. Pour rapprocher l'Etat du citoyen, il ne suffit pas de créer encore d'autres entités administratives, vision, bureaucratique mais de réaliser une véritable décentralisation autour de cinq à six grands pôles régionaux, à ne pas confondre ni avec l'avatar néfaste du régionalisme et ni avec la déconcentration qui renforce la bureaucratisation. La vision centralisatrice jacobine annihile les créativités et la régionalisation économique est une voie salutaire pour bon nombre de pays évitant l'autoritarisme d'en haut de peu d'efficacité tant économique que sociale impliquant des institutions appropriées.

Dès lors, s'impose une réorganisation du pouvoir local dont la base est la commune, pour une société plus participative et citoyenne. Les collectivités locales doivent se préparer à une mutation radicale devant faire passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités entreprises responsables de l'aménagement du développement et du marketing de leur son territoire. Pour répondre à cet enjeu majeur, on doit miser sur la valorisation du territoire et l'organisation du développement autour d'espaces équilibrés et solidaires (éco- pôle) qui regrouperaient universités-centres de recherche-entreprises- chambres de commerce-administrations. Il ya urgence de la mise en place de nouveaux mécanismes de régulations sociales devant revoir la gestion des caisses de retraite et de la sécurité sociale qui risquent l'implosion, les subventions devant être ciblées. L'avenir est dans une plus grande flexibilité de la force de travail reposant sur une formation permanente et notamment dans les gisements importants d'emplois sur les activités de services, des emplois de proximité, ce qui impliquera le développement important dans les années à venir des services marchands rendus nécessaires par l'élévation du niveau de qualification.

En conclusion

L'Algérie est un grand pays et a toutes les potentialités de relever les nombreux défis, devant définir clairement les objectifs stratégiques car un pays qui veut se développer doit préparer les choix qui permettent d'en saisir les conséquences qui doivent indiquer : comment se pose le problème ; - quelles sont les contraintes externes (engagements internationaux de l'Algérie): - quels sont les contraintes socio-économiques, financières et techniques internes ; - quels sont les choix techniquement possibles et les ensembles de choix cohérents et quelles sont les conséquences probables de ces choix, -quelles méthodes de travail choisir qui permettent de déterminer les paramètres (moyen et long termes) et les variables (court terme) dont dépend un système complexe.

Après avoir décomposé la difficulté en éléments simples, il convient de se poser des questions et apporter des réponses opérationnelles, loin des théories abstraites, réalisations physiques et plan de financement sur chacun des éléments : -Quoi ?- Qui ?- Où ? – Quand ?– Comment ?– Combien ? Pourquoi ? Comment faire ? Dans cette conjoncture de tensions budgétaires et sociales s'impose également un large front national regroupant toutes les forces politiques, sociales et économiques et donc des intermédiations politiques et sociales crédibles, loin de ces organisations rentières, entre les citoyens et l'Etat afin de trouver des solutions opérationnelles loin des promesses utopiques. Cela implique la réforme du système politique mais également économique solidaire, dont la réforme de l'administration centrale et locale afin de lutter contre la bureaucratie paralysante enfantant la sphère informelle et la corruption. Sur le plan économique, une des réformes majeure est celle du système financier qui est considéré, à juste titre, comme l'indice le plus probant de la volonté politique d'ouvrir ou non l'économie nationale à la libre entreprise.

Pour terminer, méditons ces réflexions pleines de sagesse et de tolérance pour des idées productives contradictoires : de John Maynard Keynes pour qui *« il vaut mieux que l'homme exerce son despotisme sur son compte en banque personnel que sur celui de ses concitoyen »*, de Voltaire : *« Monsieur je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais de toutes mes forces afin que vous puissiez toujours le dire »*, du grand philosophe Aristote : *« Le doute est le commencement de la sagesse »* et de ce proverbe amazonien : *« Quand on rêve seul, ce n'est qu'un rêve mais quand on rêve tous ensemble, c'est déjà le commencement de la réalité »*.

Face au processus inflationniste et la détérioration du pouvoir d'achat, risque de vives tensions sociales en 2021

L'important processus inflationniste depuis fin décembre 2020 et janvier 2021 et les procès en cascade d'ex-hauts dirigeants qui appelaient par le passé à l'austérité montrent l'ampleur de la corruption, jouant comme facteur de démobilisation et de névrose collective.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Avec la détérioration du pouvoir d'achat, dont la paupérisation des couches moyennes amplifie la grogne sociale de bon nombre de wilayas et peut remettre en cause l'agenda politique avec le risque d'une très faible participation où souvent les partis politiques et des segments dits « société civile » sont déconnectés de la société. L'épidémie de coronavirus, qui touche toute la planète, n'arrange pas les choses, assistant à une économie en léthargie, une incohérence de la politique socio économique et des discours de certains responsables déconnectés de la réalité qui croient vendre des utopies. Cette situation rend urgent une nouvelle politique et un sursaut national, car toute détérioration économique aura un impact négatif sur le sécuritaire et les réformes politiques annoncées. Fin 2020, 98% des exportations proviennent toujours des hydrocarbures avec un déficit budgétaire croissant malgré toutes les restrictions d'importation qui ont paralysé tout l'appareil de production et accru l'inflation des produits importés, le taux d'intégration des entreprises publiques et privées en 2020 ne dépassant pas 15% en moyenne. A cela s'est ajouté la dépréciation officielle accélérée du dinar. Dans une économie de marché concurrentielle structurée dominée par un appareil productif performant (élasticité des facteurs de production pour reprendre le jargon des économistes) toute dévaluation d'une monnaie, à terme, permet la dynamisation des exportations. Or en Algérie le dérapage du dinar de 5 dinars un dollar en 1970 à 132 dinars un dollar en février 2021 a produit l'effet contraire montrant que le blocage est d'ordre systémique et que les mesures monétaires sans les synchroniser à la sphère réelle auront des effets pervers, contredisant les lois élémentaires de l'économie où toute dévaluation devrait dynamiser les exportations.

1.- . La cotation du dinar est passée en 1970, à 4,94 dinars un dollar, en 1980 à 5,03 dinars un dollar, en 1990 : à 12,02 dinars un dollar, en 1995 à 47,68 dinars un dollar, en 1999 : 66,64 dinars un dollar - 2001 : 77,26 dinars un dollar 69,20 dinars un euro : -2005, 73,36 dinars un dollar, 91,32 dinars un euro : - 2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro : -2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro : -2016 : 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro : -2017 : 110,96 dinars un dollar et 125,31 dinars un euro : -2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro : -2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro : -02 février 2021 à 133,0808 dinars et 160,6019 dinars un euro et pour le PLF2021 : 142 dinars pour un dollar en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023. Donc , il n'y pas de signe d'amélioration de la situation économique et devant assister à l'amplification de l'inflation du fzit que la rentabilité d'un projet PMI/PME ne peut avoir lieu pas avant trois années et 7/8 années pour els projets hautement capitalistiques si le projet est mis en œuvre en 2021. Pour la Banque mondiale dans son rapport du 21 janvier 2021, le taux de croissance prévu en 2021 serait de +3,8%, 2,1% en 2022 contre -6,5%, en 2020. Or contrairement à certains commentaires ignorant les règles élémentaires de l'économie, un taux de croissance positif en T1 en référence à un taux de croissance négatif en T0 donne un taux de croissance faible , pour l'Algérie en 2021 entre 0 et 1% en termes réel. Comme conséquence le produit intérieur brut par habitant est passé de 4.077 dollars en 2017 à 4.120 dollars en 2018, à 3.942 dollars en 2019 et 3.232 en 2020, à 3.323 dollars en 2021 et à 3.534 dollars en 2022 donc une détérioration du pouvoir d'achat , encore que le PIB par tête d'habitant voile d'importantes disparités par couches sociales. La croissance est ralentie par la baisse des recettes des hydrocarbures, qui constitue sa principale entrées en devises ne devant pas faire d'illusions d'un cours supérieur à 80 dollars le baril où selon le FMI pour les lois de finances 2020/2021, l'Algérie fonctionne à un cours supérieur à 100 dollars expliquant l'important déficit budgétaire. En effet, le PLF2021 prévoit les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) qui se situent à environ 64,98 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi. Les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) sont estimées à 41,62 milliards de dollars, soit un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB. Aussi ces indicateurs sont fonction des déterminants du cours des hydrocarbures où le cours actuel du Brent le 23/01/2021, est volatil les investisseurs se montrant préoccupés par les signaux, même faibles, d'un retour du Covid-19 en Chine et avec plus d'intensité aux USA et en Europe. Le Brent a ét coté le 02 février 2021 à 56,47 dollars le Brent et 53,66 le Wit étant fonction de la maitrise de l'épidémie du coronavirus et donc du retour à la croissance de l'économie mondiale mais également du nouveau modèle de consommation énergétique au niveau mondial en grandes mutations entre 2021/20030 avec un Mix énergétique (voir notre interview à la radio publique Chaîne 1 le 20/01/2021 sur le bilan de Sonatrach 2020). Selon le rapport du Ministère de l'Energie de janvier 2021, le chiffre d'affaires de Sonatrach non inclus les dérivées, à ne pas confondre avec le profit net, devant retirer les couts et la part des associés, a été fin 2020 de 20 milliards de dollars,), et 22 milliards de dollars avec les dérivées, avec avec une forte baisse en volume physique (moins 11%). Les revenus de l'Etat, ont été de 1.853 milliards DA de fiscalité pétrolière versé au Trésor public durant l'année 2020, en baisse de 31% rapport au montant de 2019, certes imputable à l'épidémie du coronavirus ,pour 70/80%) mais également à la gestion, interne de Sonatrach pour 20/30% expliquant l'audit exigé par le président de la république. Si l'on s 'en tient au rapport de la Banque mondiale de janvier 2021, le secteur des hydrocarbures représente 94% de ses exportations de produits 98% avec les dérivées et 40 % de ses recettes budgétaires, alors que l'équilibre budgétaire en Algérie, est estimé à 106,3 dollars entre 2020/2021, alors que le prix moyen d'exportation a été de 40,4 dollars en 2020, contre de dollars en 2017, 70,5 dollars en 2018, 64,2 dollars en 2019, la BM prévoyant 42 dollars en 2021 48 dollars en 2022, et pour 2022, le ministre de l'Energie annonçant 60 dollars pour 2021, écart énorme. La Banque d'Algérie procède au dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro ce qui permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements, matières premières, biens finaux), montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité. Les raisons essentielles de ce dérapage du dinar est la faiblesse de la production et la productivité, l'injection de monnaie sans contreparties productives engendrant le niveau de l'inflation. A cela s'ajoute, la non-proportionnalité entre la dépense publique et le faible impact, le taux de croissance moyen malgré une recette en devises ayant dépassé les 1000 milliards de dollars et une importation de biens et services en devises ayant dépassé les 935 milliards de dollars sans compter les dépenses internes en dinars entre 2000/2019, en moyenne 8/3% alors qu'il aurait dû dépasser les 8/10% : mauvaise gestion et corruption . Pour 2020 la croissance sa été négative moins -5% donc un accroissement du taux de chômage qui a du dépasser les 15%, et les distorsions entre le marché officiel et celui du marché parallèle s'explique aussi par la diminution de l'offre du fait que la crise mondiale, combinée avec le décès de nombreux retraités algériens, a largement épongé l'épargne de l'émigration. L'épidémie du coronavirus, l'emprisonnement des oligarques rentiers qui ont des fortunes colossales à l'étranger difficilement récupérables car placés par des prêtes noms, en bons anonymes ou dans des paradis fiscaux, la faible allocation devises et le dérapage du dinar officiel ont ralenti ces transferts qui avec le retour à la normale selon la loi de l'offre et de la demande amplifiera l'écart entre le cours officiel et celui du marché parallèle. Et beaucoup d'Algériens pour se prémunir contre l'inflation, et donc la détérioration du dinar algérien, l'Algérien ne place pas seulement ses actifs dans le foncier, l'immobilier ou l'or, mais une partie de l'épargne est placée dans les devises. En effet, beaucoup de ménages se mettent dans la perspective d'une chute des revenus pétroliers, et vu les fluctuations erratiques des cours d'or, achètent les devises sur le marché informel. Dans ce contexte d'incertitude, avec des banques déstructurées qui croulent sous le poids des créances douteuses et la majorité des entreprises publiques structurellement déficitaires, avec des comptabilités défectueuses, il est illusoire de vouloir opérer ' la privatisation partielle avec de surcroit une bourse d'Alger en léthargie où l'on a construit un stade sans de véritables joueurs.

2.- Les responsables algériens s'adapteront-ils à ce nouveau monde dynamique en perpétuel mouvement, n'existant pas de modèle statique, ou vivront-ils toujours sur des schémas dépassés des années 1970 /2000 conduisant le pays à l'impasse. Il faut éviter les utopies comme cette annonce de deux hauts responsables courant entre janvier e tle début février 2021, l'un traduisant une méconnaissance des nouvelles réalités des filières industrielles mondiales, qui récemment parle encore *« d'industries industrialisantes »* des années 1970, l'autre de créer un à deux millions d'entreprises en 2021 soit pour 10 emplois par entreprises entre 10/20 millions d'emplois, étant une aberration mais par des entreprises innovantes dictées par la logique du marché local e international , nécessitant un taux de croissance annuel entre 2021/2030 de 8/9% par an qui s'ajoute aux taux de chômage actuel. A court terme, cette croissance est ralentie par la baisse des prix des hydrocarbures, pas seulement le pétrole mais le gaz naturel, 33% de ses recettes, qui constituent sa principale entrée en devises, influant sur le niveau des réserves de change. A un niveau de 10/15 milliards de dollars, sans dynamisation de l'appareil productif, la banque d'Algérie serait contrainte de dévaluer le dinar à plus de 200/220 dinars un euro début 2022 avec un cours sur le marché parallèle d'environ 300 dinars un euro. Cela induira .forcément, combiné avec la dévaluation du dinar une inflation importante pour tous les produits importés biens de consommation, biens intermédiaires et équipements, l'ONS. Ainsi, le prix des légumes secs importés, des pièces de voitures, les ordinateurs et les composants depuis début janvier 2021 ont connu une hausse entre 20/40% selon les produits. Pour les importations de voitures, si on achète à 100 euros arrivé au port d'Alger, le prix sera multiplié par 160/170 dinars un euro , plus les droits et taxes appliqués à la partie dinar plus la marge du concessionnaire, donc un prix au consommateur très élevé et qui sera fonction de la marque et du gabarit et de la structuration du pouvoir d'achat. Ainsi, malgré les subventions de certains produits, la majorité des produits connaissent une hausse vertigineuse ayant un impact sur le pouvoir d'achat des Algériens. L'indice global de l'inflation doit être régulièrement réactualisé car le besoin est historiquement daté, les besoins évoluant, cet indice étant biaisé, devant l'éclater par produits selon le modèle de consommation par couches sociales (fonction de la stratification du revenu national) et de surcroît comprimé artificiellement par les subventions sinon il dépasserait les 10%. La perception de l'inflation est différente d'une personne qui perçoit 200 euros par mois de celle qui perçoit 5.000 euros ou plus n'ayant pas le même modèle de consommation. Un agrégat global comme le revenu national par tête d'habitant peut voiler d'importantes disparités entre les différentes couches sociales. Aussi, une interrogation s'impose : comment est-ce qu'un Algérien, qui vit au SNMG, (moins de 200 euros par mois fait face aux dépenses incontournables : alimentation, transport, santé, éducation. Le travail au noir (sphère informelle) de certaines catégories, de la sphère réelle après les heures de travail, parfois la petite corruption de ceux qui détiennent certains segment sud pouvoir économique au niveau local, la cellule familiale, paradoxalement, la crise du logement (même marmite, même charges) et les subventions et transferts sociaux mal ciblées et mal gérés jouent temporairement et imparfaitement comme tampon social. L'inflation joue comme vecteur de redistribution et de concentration du revenu national au profit des revenus variables et pénalise les revenus fixes. Nous sommes dans un cercle vicieux : l'inflation accélère les revendications sociales pour une augmentation des salaires qui à leur tour en cas de non productivité accélère l'inflation. Comme la détérioration du pouvoir d'achat accroît soit l'endettement des ménages ou accélère la déthésaurisation des ménages notamment les couches moyennes qui se paupérisent en la mettant en circulation leur épargne , ils gonflent la masse monétaire en circulation accélérant, en cas de rigidité de l'offre, le processus inflationniste. Lorsque l'Etat a les moyens financiers, l'importation de produits subventionnés joue comme tampon transitoire. Qu'en sera-t-il avec l'éclatement de la cellule familiale et en cas de chute du cours des hydrocarbures ne pouvant plus subventionner, un couple avec deux enfants devant percevoir minimum entre 50.000/60.000 dinars/mois net pour uniquement substituer sans paiement de loyers, ni voitures, ni téléphone ? Le processus inflationniste est amplifié par les tendances monopolistiques tant au niveau commerce extérieur qu'au niveau interne où les circuits entre le producteur et le consommateur (les grossistes informels) ont tendance à se rallonger, la marge commerciale pouvant représenter 2 à 3 fois le prix de production (surtout dans le domaine agricole), ce qui ne peut que décourager le producteur immédiat et l'orienter vers des activités spéculatives. Ainsi, la politique bureaucratique autoritaire d'encadrement des prix s'avère d'une efficacité limitée, sinon il faudrait des milliers de contrôleurs, ne résolvant d'ailleurs pas le problème dans la mesure où le contrôle des prix repose sur le détaillant qui ne fait souvent que répercuter ces surcoûts de distribution alors que s'impose un nouveau système de régulation transparent.

TIZI-OUZOU, COMMUNE DE BOUDJIMA

L'énergie solaire pour quatre écoles primaires

L'alimentation en énergie solaire permet de réduire la facture énergétique de la commune et aussi la préservation de l'environnement. L'aménagement de l'une des quatre écoles est pris en charge par la fondation Zinedine-Zidane, à hauteur de 3,5 millions DA...

PAR BOUZIANE MEHDI

Smaïl Boukherroub, président de l'assemblée populaire de la commune de Boudjima siutuée au nord-est de Tizi Ouzou, a annoncé qu'un "*programme d'alimentation de quatre écoles primaires en énergie solaire a été lancé*", a indiqué l'*APS*. Ce programme, financé sur le budget communal dans le cadre du plan communal de développement (PCD) 2020, portera à cinq écoles, sur les huit que compte la commune, à être alimentées par cette source d'énergie avec un coût d'investissement variant de 600.000 à 1.600.000 DA.

"*Selon les distances des emplacements et les dimensions des installations, les coûts de réalisation varient mais nous sommes déterminés à poursuivre ce programme selon les moyens disponibles, pour l'aménagement des trois écoles primaires restantes*", a souligné M. Boukherroub, relevant qu'"*une des écoles déjà mise en service, il y a deux ans, est totalement autonome aujourd'hui en matière de consommation énergétique et parvient même à produire un surplus d'énergie*". Le P/APC a affirmé que ce mode d'alimentation en énergie permet de "*réduire la facture énergétique de la commune et aussi la préservation de l'environnement*", signalant, par ailleurs, que l'aménagement d'une de ces quatre écoles est pris en charge par la fondation Zinedine-Zidane, à hauteur de 3,5 millions de dinars et que le don de cette fondation comprend, également, des armoires frigorifiques ainsi que des batteries et autres appareils destinés à la cantine de cette école.

La commune compte également, dans un deuxième temps, lancer l'alimentation de l'éclairage public à travers un programme qui sera lancé dans les jours à venir, et à termes, y réinjecter le surplus produit par ces écoles.

B. M.

ORAN, DÉVELOPPEMENT DE LA CHIRURGIE LAPAROSCOPIQUE

Priorités de l'EHU d'Oran 1er-Novembre

Le développement de la chirurgie laparoscopique est l'une des priorités de l'EHU d'Oran 1er-Novembre, qui prévoit l'acquisition prochaine de matériel de pointe et la construction de cinq nouvelles salles opératoires, a annoncé la cellule de communication de cet établissement de santé.

"*L'EHU d'Oran projette d'acquérir des équipements de chirurgie laparoscopique, dans une démarche visant à développer cette discipline, qui constitue l'un des domaines de référence de notre établissement*", a-t-on relevé dans un communiqué de presse.

L'EHU d'Oran envisage de généraliser cette discipline dans toutes les activités de la chirurgie exercées en son sein, en particulier la gynécologie obstétrique et l'urologie. Ainsi, il est prévu dans ce cadre d'acquérir des colonnes de cœliochirurgie, la construction de cinq salles opératoires, ainsi que le renouvellement des moyens d'éclairage et les tables d'opération au niveau des anciennes salles opératoires, affirme-t-on de même source, ajoutant que le service de neurochirurgie sera doté, à son tour, d'un appareil de neuro-navigation, ce qui permettra de développer ses activités et d'assurer des chirurgies plus pointues.

D'autres équipements seront par ailleurs acquis, à l'instar de nouvelles gamma-caméras pour la médecine nucléaire, ainsi que des respirateurs et des moyens de réanimation appropriés pour développer l'anesthésie-réanimation pédiatrique, a-t-on fait savoir.

S'agissant de la reprise du rythme d'avant-Covid-19 au niveau de l'EHU d'Oran, mobilisé durant plusieurs mois, le communiqué affirme que les derniers patients Covid-19 ont été récemment évacués vers l'hôpital de Haï Nedjma, précisant qu'"*aucun patient atteint de Covid-19 n'est actuellement hospitalisé au niveau de cet établissement*".

"*Toutes les admissions se font désormais au niveau de l'hôpital de Haï-Nedjma. Seuls les consultations et les tests PCR se font au niveau de l'EHU d'Oran*", a-t-on encore précisé.

APS

CONSTANTINE

Vaccination contre la grippe saisonnière

Une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du virus Covid-19, à l'aide de tests de détection rapide, a débuté mercredi au profit des habitants des zones isolées de la wilaya de Constantine.

En exécution des instructions du haut commandement de l'Armée nationale populaire, relatives à la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du coronavirus et à la poursuite des efforts consentis en matière d'assistance médicale au profit des habitants des régions enclavées dans les différentes régions militaire, une large campagne sanitaire dédiée à la prise en charge des citoyen, a débuté le 13 janvier 2021, dans la mechta Ouled-Djebloune, la mechta Beleghrari et la mechta Nekâakâa dans la commune d'Aïd-Abid à Constantine.

Cette campagne qui connait la mobilisation de staffs médicaux dotés en tous moyens matériels et compétences humaines composées de médecins et paramédicaux relevant de la santé militaire dans la 5e Région militaire, s'inscrit dans le cadre des missions humanitaires visant à prêter aide et assistance aux citoyens et à les soutenir constamment, particulièrement les habitants des régions enclavées.

ANNABA

Réception de la nouvelle gare maritime prévue courant 2021

Le projet de la nouvelle gare maritime d'Annaba sera réceptionné courant 2021 pour permettre la reprise du transport maritime de voyageurs suspendu pour cause des travaux de ce projet.

Une première tranche du projet constituée des premier et second étages, réservés aux voyageurs, sera réceptionnée vers la fin du premier trimestre de l'année en cours tandis que la seconde et dernière tranche sera réceptionnée au cours du second semestre et inclut le troisième étage réservé aux activités commerciales, à la restauration et à la détente.

Les travaux secondaires sont actuellement en cours de parachèvement aux deux premiers niveaux, selon les mêmes responsables qui ont estimé à 84 % le taux d'avancement des travaux du projet.

Lancé en 2016 avec un financement de l'entreprise portuaire d'Annaba, le projet a accusé du retard dû au lancement de travaux supplémentaires rendus nécessaires pour consolider le terrain, a-t-on expliqué.

Lancée sur une surface de 8.000 m³, la nouvelle gare maritime aura une capacité d'accueil de 240.000 voyageurs par an contre 16.000 actuellement.

Sa conception moderne permettra un passage fluide des voyageurs montant et descendant ainsi que de leurs véhicules à la faveur de couloirs réservés aux procédures de transit.

La gare maritime offrira également un espace de shopping et de détente avec une vue sur la mer et ouvert au public.

APS

IRRIGATION AGRICOLE À L'HORIZON 2030

Exploitation de 2 milliards m³ d'eaux épurées par an

Le ministère des Ressources en eau ambitionne l'exploitation d'un volume de deux milliards de m3 d'eaux épurées/an dans l'irrigation agricole à l'horizon 2030, a affirmé son secrétaire général, Mustapha Kamel Mihoubi.

En marge d'une journée d'information sur la "*situation des ressources en eau, à Blida et état d'éxécution du programme local de développement de l'irrigation*", Mihoubi a fait part de l'ambition du ministère de tutelle, dans le cadre de la stratégie d'exploitation des eaux non-conventionnelles, de "*relever le volume des eaux épurées exploitées dans l'irrigation agricole, estimé à 450 millions m3/an, actuellement, pour le porter à deux milliards m3/an, à l'horizon 2030*", a-t-il dit.

Il a souligné, en outre, que "*la nouvelle stratégie du secteur est axée sur l'exploitation des eaux non-conventionnelles, tant dans l'alimentation en eau potable (AEP), que l'irrigation agricole, particulièrement au vu de la baisse enregistrée dans les eaux de pluies, ces dernières années, en raison des changements climatiques*", a-t-il observé.

Selon Mihoubi, le secteur des ressources en eau compte 200 stations d'épuration des eaux usées à l'échelle nationale, "*mais celles-ci sont sous-exploitées*", a-t-il déploré, expliquant ce fait par l'existence de nombreuses contraintes, à leur tête "*le retard du raccordement de certaines stations au réseau d'assainissement à cause des oppositions exprimées par certains propriétaires terriens au passage des conduites sur leurs terres, outre le gel d'un nombre de projets pour non disponibilité d'enveloppes financières*", a-t-il fait savoir.

Dans son intervention à l'occasion, le représentant de l'Agence nationale des barrages et transferts, Mohamed Bakhta, a présenté le projet de transfert des eaux traitées de la station de Barraki vers le barrage Berak, qui sera réalisé dans la région de Djebabra, à l'extrême-Est de Blida. Ce projet destiné à l'irrigation de 6.000 ha de terres agricoles, situées dans l'est de La Mitidja, a été doté d'une enveloppe de 13,4 milliards DA.

A noter que la wilaya de Blida a constitué la première halte des journées d'information programmées, par le ministère de compétence, sur "*l'état des lieux des ressources en eau au niveau de différentes wilayas du pays, notamment celles enregistrant des perturbations en la matière, tout en mettant en exergue les efforts consentis pour l'amélioration du service public de l'eau*", a indiqué Mihoubi, signalant que la 2e étape de ces journées sera la wilaya de Sétif.

R. E.

PRODUCTION HALIEUTIQUE NATIONALE

Plus de 104.880 tonnes en 2019

La production halieutique nationale a atteint 104.881 tonnes en 2019 contre 120.354 tonnes en 2018, enregistrant une baisse de sa croissance annuelle de près de13%, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Ce recul de la production des pêches de capture s'explique principalement par le fait que 44,4% de la flotte sont des "navires inactifs", selon les dernières données de l'Office sur les principaux indicateurs du secteur de la pêche pour l'année 2019.

Par groupes d'espèces, à l'exception des poissons démersaux, qui ont représenté 7,4% de la production globale, avec une hausse de production de plus de 31%, les autres espèces ont connu des baisses de la production en 2019 et par rapport à 2018.

La production des poissons démersaux a atteint de 7.742 tonnes contre 5,884 tonnes, en hausse de 31,6%, selon les données statistiques de l'Office.

Les quantités de poissons pélagiques pêchés (y compris le thon rouge), qui ont représenté plus de 72% de la production globale, ont atteint 75.916 tonnes contre 92,330 tonnes, en baisse de 17,8%, suivie de la production des poissons mollusques avec 892 millions de tonnes contre 1.593 millions de tonnes (-44%), les crustacés avec 2.142 tonnes contre 2.192 tonnes (-2,3%), les raies et squales avec 197 tonnes contre 355 tonnes (-44,5%) et, enfin, la production plaisancière et aquacole qui a connu une relative stagnation avec 17.992 tonnes.

Les poissons pélagiques sont ceux qui vivent en dessous de 200 mètres de profondeur de la mer (thon, maquereau...) alors que les poissons démersaux sont ceux qui vivent au-dessus du fond et sont très dépendantes du fond d'où elles tirent leur nourriture (dorade, merlu, merlan, morue...).

Par zone d'activité aquacole, la pêche continentale (barrage, lac, bassins agricoles et plans d'eaux) a produit 2.230 tonnes en 2019, soit 47,1% de la production totale, accusant une baisse de 27,4% par rapport à 2018.

Pour ce qui est de la pisciculture d'eau marine et de la conchyliculture, la production a atteint 2.505 tonnes, enregistrant une augmentation de 23,5%.

Quant à la répartition régionale de la production halieutique globale, l'Office précise que la plupart des 14 wilayas côtières ont affiché un recul de la production à l'exception des wilayas de Skikda (+24,7%), Boumerdes (21,4%), El-Taref (17,9%) et Annaba (14,5%).

La wilaya de Aïn-Témouchent, même avec une chute estimée à plus de 33%, demeure toujours la première productrice de poissons avec une production évaluée à 15.426 tonnes, soit près de 15% de la production nationale.

Hausse des exportations des poissons vivants

Concernant le commerce extérieur des produits halieutiques, l'ONS indique que 1.999,3 tonnes ont été exportés en 2019 pour une valeur de 9,14 millions de dollars contre 4.158,6 tonnes pour une valeur de 12,38 millions de dollars en 2018, soit une baisse de près de 52% en volume et de 26,2% en valeur.

En revanche, le volume des poissons vivants, qui représentent près de 40% du volume global de ces exportations, a augmenté de 98,8%, passant de 395,2 tonnes en 2018 à 785,6 tonnes en 2019, a ajouté la même source.

Les importations, par contre, ont augmenté de 13,6% en volume, atteignant 35.064,6 tonnes contre 30.862,5 tonnes en 2018. Cette variation haussière s'explique, notamment, par '*l'augmentation des importations des filets de poissons et des poissons frais, avec respectivement +37,9% et +44,5%*".

A l'inverse de ces deux produits, l'importation des poissons congelés qui représente 31% du total des importations, a diminué de 3,7% par rapport à la même période de comparaison.

En termes de valeurs, le montant de ces importations s'est établi à 117,8 millions de dollars en 2019 contre 99,5 millions de dollars en 2018, en hausse de 18,4%.

Près de 61% du montant global des importations résultent de l'importation des filets de poissons, soit près de 72%, détaille l'organisme des statistiques.

La balance commerciale du secteur de la pêche a connu un déficit de 108,7 millions de dollars en 2019, contre un déficit de 87,2 millions de dollars en 2018, en hausse de 24,7%.

Les exportations des produits halieutiques ont assuré la couverture des importations à hauteur de 7,8% contre 12,4 % en 2018, accusant ainsi un recul (de taux de couverture) de 37,6%, selon l'ONS.

R. E.

RDC

Le Président Félix Tshisekedi désormais en position de force

Plus de deux ans après son entrée en fonction, Félix Tshisekedi semble enfin en mesure de présider son pays. Le chef de l'état congolais, longtemps entravé par un pacte secret conclu en 2018 avec son prédécesseur Joseph Kabila, a désormais les mains libres.

En moins d'un mois, une nouvelle majorité parlementaire s'est dessinée autour de lui, acculant l'ancien premier ministre Sylvestre Ilunga – un proche du camp Kabila – à la démission. L'élection d'un nouveau président de l'Assemblée nationale mercredi 3 février est venue parachever l'édifice.

Candidat unique, Christophe Mboso, 79 ans, a été élu avec 389 voix de députés sur 466. Il s'était rallié officiellement à Félix Tshisekedi en décembre 2020 après avoir quitté le Front commun pour le Congo (FCC) dominé par les partisans de Joseph Kabila. Un changement de bord qui n'a pas concerné le seul doyen de la Chambre basse.

Après des mois de tensions au sein de la coalition au pouvoir, plusieurs poids lourds du camp de l'ancien chef de l'État ont rejoint ces dernières semaines - l'Union sacrée pour la nation, la plateforme politique en voie de constitution autour de Félix Tshisekedi. Même Lambert Mende, porte-voix de Joseph Kabila pendant près d'une décennie, a fini par sauter le pas.

A croire que les menaces de dissolution de l'Assemblée nationale lancées par le Président ont fini par convaincre. Selon plusieurs témoignages, de l'argent a également été distribué pour séduire les élus indécis. Officiellement, les convertis expliquent leur départ du FCC par la volonté d'accompagner Félix Tshisekedi dans sa "*vision*".

Longtemps en position de force, le camp Kabila voit de plus en plus sa cohésion s'effriter.

Des zones d'ombres persistent par ailleurs sur le contenu du fameux "deal" secret. A l'issue des élections contestées de 2018, Joseph Kabila avait cédé la présidence au fils de l'opposant historique, tout en prenant soin de conserver la mainmise sur le Parlement, les exécutifs provinciaux, les forces de sécurité et le pouvoir judiciaire.

TCHAD

Le Président Idriss Déby candidat à un sixième mandat

Au pouvoir depuis 30 ans, le chef de l'État tchadien Idriss Déby Itno a été investi sans surprise, samedi 6 février, par son parti candidat à l'élection présidentielle du 11 avril, pour laquelle il fait figure de grandissime favori pour obtenir un sixième mandat à la tête du pays.

Idriss Déby Itno, âgé de 68 ans, dirige le Tchad d'une main de fer, mais il est largement soutenu par la communauté internationale, qui voit en lui un allié essentiel dans la lutte contre les jihadistes et un élément stabilisateur dans la région, alors que son pays est entouré d'États aussi faillis que la Libye, la Centrafrique ou le Soudan.

"*Si l'émotion d'être investi candidat à une élection présidentielle est toujours forte, celle que je ressens aujourd'hui a une portée plus grandiose*", a déclaré Idriss Déby Itno, devant les militants de son parti, le Mouvement patriotique du salut (MPS).

L'opposition a appelé à des manifestations pour réclamer plus de justice sociale et l'alternance politique, qui ont été interdites par les autorités, au motif qu'elles risquent "*d'engendrer des troubles à l'ordre public*".

Arrivé au pouvoir par les armes en 1990 en renversant Hissène Habré, avec le soutien de la France, Idriss Déby est élu président à la suite de la première élection pluraliste en 1996 en recueillant 69 % des voix au second tour. Réélu depuis toujours au premier tour, le président tchadien est accusé de fraudes électorales par l'opposition.

Durant son discours d'investiture, il a déclaré vouloir "*endiguer le terrorisme et l'insécurité en vue de permettre à notre pays de poursuivre sa marche sur la voie de l'émergence*".

Face à lui, douze responsables de partis politiques de l'opposition ont scellé mardi "*une alliance électorale*" pour présenter un candidat unique à l'élection présidentielle.

Ce manifeste ne donne de détails ni sur la date, ni sur le nom du candidat qui sera choisi pour représenter l'opposition. Les candidatures pour l'élection présidentielle doivent être déposées entre le 13 et 26 février.

La proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle est prévue le 15 mai. Un second tour éventuel est fixé au 23 mai.

L'élection présidentielle sera suivie par les législatives, fixées en juillet au 24 octobre 2021, après avoir été maintes fois repoussées depuis 2015.

Agences

ÉTATS-UNIS

Les Houthis ne sont plus considérés comme terroristes

Quelques semaines après l'inscription des Houthis sur la liste noire américaine des "organisations terroristes" par l'ancien gouvernement Trump, la nouvelle administration Biden a décidé de revenir sur cette décision.

"*Nous avons formellement notifié au Congrès l'intention du secrétaire d'État d'annuler*" cette désignation, a déclaré, vendredi 5 février, un porte-parole du département d'État. La mesure prendra effet rapidement.

Les Houthis avaient été classés parmi les groupes terroristes par l'administration du Président Donald Trump, et des organisations d'aide humanitaire estimaient que cette désignation entravait leur aide sur le terrain.

Le porte-parole du département d'État a précisé que la mesure annoncée vendredi se fondait uniquement sur ces considérations humanitaires.

"*Cette décision n'a rien à voir avec ce que nous pensons des Houthis et de leur conduite répréhensible, dont des attaques contre des civils et l'enlèvement de citoyens américains*", a-t-il dit.

Des organisations humanitaires ont déclaré qu'elles n'avaient pas d'autre choix que de traiter avec les Houthis, qui gouvernent de facto une grande partie du Yémen dont la capitale Sanaa, et que la désignation des Houthis comme terroristes les exposaient au risque d'être poursuivies en justice par les États-Unis.

Le prédécesseur d'Antony Blinken, Mike Pompeo, avait annoncé le classement des Houthis dans les groupes terroristes peu avant de quitter ses fonctions en janvier. Il avait justifié cette mesure en soulignant les liens des Houthis avec l'Iran, auquel le président Trump était très hostile, et en rappelant une attaque meurtrière des rebelles le 30 décembre sur l'aéroport d'Aden, la deuxième ville du Yémen.

La mesure annoncée vendredi intervient après un discours du président Biden dans lequel il a annoncé la fin du soutien des États-Unis à la coalition militaire menée par l'Arabie saoudite, qui combat depuis des années les Houthis au Yémen

Agences

LIGUE 1

Les Canaris s'envolent malgré tout…

La JS Kabylie s'est illustrée hors de ses bases, face au NA Hussein Dey (0-2), et se hisse ainsi sur le podium à l'occasion de la 12e journée du Championnat de Ligue 1, disputée samedi.

PAR MOURAD SALHI

Auteur d'un excellent succès à Alger devant le Nasria, le club phare du Djurdjura continue doucement mais sûrement sa belle ascension au classement général, au point de se retrouver, sans crier gare, dans le sillage immédiat du leader sétifien. Deux buts inscrits par Benchaïra et Bensayah ont largement suffi aux Kabyles pour revenir au bercail avec la totalité des points. La JSK compte, désormais, 21 points, soit à six points du leader.

L'entraineur du club, le Français Denis Lavagne, avoue qu'il ne s'intéresse pas trop au classement, mais plutôt au niveau technique de son équipe. "*Je suis venu apporter ma touche à l'équipe. Mon principal objectif consiste à améliorer le niveau technique des joueurs. Les résultats vont certainement suivre par la suite. Désormais, nous sommes sur une belle série, mais surtout nous évoluons mieux qu'avant*", a indiqué l'entraîneur du club Denis Lavagne.

Malgré, donc, toutes les difficultés internes soulevées par certains actionnaires qui demandent le départ du président Cherif Mellal, les joueurs s'illustrent. C'est la troisième victoire à l'extérieur cette saison pour les coéquipiers du capitaine Arezki Hamroun. "*Comme vous l'avez si bien vu, les joueurs ont fait un très bon match. Cela confirme qu'il y a un travail qui se fait par les responsables. Nous sommes sur la bonne voie malgré toutes les pressions et les perturbations de certains. Nous allons continuer à travailler dans ce sens jusqu'au bout*", a indiqué, de son côté, le porte- parole du club, Mouloud Iboud.

L'autre club victorieux en déplacement est le CS Constantine qui s'est imposé sur le terrain de l'US Biskra (1-0). Une victoire qui coïncide avec l'arrivée du nouveau coach, Miloud Hamdi, ce qui permettra aux Sanafir d'entrevoir l'avenir avec sérénité, à l'inverse de l'USB qui s'enfonce de plus en plus dans les profondeurs du classement (15e, 10 pts).

"*La situation du club est difficile, mais pas du tout catastrophique. Chaque club au monde passe par une période difficile et pleine de complications, telle que pour notre équipe. Nous sommes là pour redorer le blason et redonner à cette équipe ses lettres d'or*", a indiqué le nouvel entraîneur Miloud Hamdi.

Le RC Relizane a admirablement relevé la tête en décrochant une précieuse victoire sur le terrain du NC Magra (1-0). Un joli but de l'attaquant Aouad a redonné le sourire au coach Si Tahar Chérif El-Ouazani qui voit son équipe s'éloigner quelque peu de la zone de turbulences.

"*C'est une belle victoire à l'extérieur qui va redonner de la confiance aux joueurs. Maintenant, nous sommes appelés à confirmer lors des prochaines journées. Ce qui va nous permettre de s'éloigner davantage du danger*", a déclaré l'entraîneur du Rapid, Cherif El Ouazani.

Le Paradou AC a volé la vedette de cette journée en écrasant le WAT (4-1) à Tlemcen même. Les Pacistes remontent lentement mais sûrement les paliers du classement en se plaçant, désormais, à la 10e place avec 16 pts.

L'ES Sétif a fait le plein au stade du 8-Mai-1945 en s'imposant devant un MC Oran très fébrile en défense. Les hommes du Tunisien Nabil Kouki planent, désormais, sur la compétition, en attendant la mise à jour des matchs en retard.

M. S.

MILOUD HAMDI, ENTRAÎNEUR DU CS CONSTANTINE :

"La situation de l'équipe est difficile mais pas catastrophique"

Le nouvel entraîneur du CS Constantine (Ligue 1), Miloud Hamdi, a déclaré, vendredi, que la situation de l'équipe au cours de la saison actuelle au Championnat est "*difficile, voire compliquée, mais pas catastrophique*", soulignant qu'il faudrait revoir plusieurs choses pour remettre le CSC à la place qu'il mérite.

S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue ce matin au siège du club, le nouveau coach des Sanafir a affirmé que *"chaque club au monde passe par une période difficile et pleine de complications, telle que pour notre équipe"*, notant qu'il prévoit "*un projet sportif ambitieux pour sortir le club de cette passe*".

"Je vais investir dans les compétences de mes joueurs en optimisant les aspects physique, tactique, technique et psychologique et renforcer l'effectif par des éléments complémentaires avec les joueurs existants, lors du Mercato prévu au mois mars prochain ', a fait savoir le technicien Hamdi.

Le problème du CSC était la libération de 14 joueurs avant le début de cette saison, ce qui a engendré une difficulté à créer un nouveau groupe et de l'adapter en une courte période, a expliqué Hamdi, assurant qu'il s'emploiera avec le staff administratif et tous les joueurs pour reconstruire un groupe compétitif en vue de replacer l'équipe dans le plus haut possible du tableau de classement.

"Je comprends l'inquiétude des supporteurs, mais ils doivent faire preuve de patience et croire en leur équipe et la soutenir comme ils l'ont toujours fait". Et d'ajouter : *"J'ai décliné plusieurs offres et a accepté celle du CS Constantine pour la politique sportive du club visant à préserver l'équipe parmi l'élite du championnat"*. Le nouvel entraîneur des Vert et Noir a affirmé avoir une bonne connaissance du Championnat algérien et de plusieurs joueurs du CSC, ce qui lui permettra une intégration et adaptation facile pour l'exercice de ses fonctions.

Au début de cette conférence de presse, l'entraîneur Miloud Hamdi a signé son contrat effectif avec le CS Constantine pour une durée de 18 mois, après avoir conclu un accord de principe avec les dirigeants du club en effectuant une signature électronique au mois de janvier dernier.

APS

ITALIE

Ismaël Bennacer absent une nouvelle fois avec l'AC Milan

De retour le week-end dernier sur les terrains, le milieu international algérien Ismaël Bennacer sera finalement indisponible avec le Milan AC face à Crotone.

Il avait été de la victoire du Milan sur le terrain de Bologne (1-2) le 30 janvier dernier mais ne pourra, malheureusement pour lui, pas en faire de même ce week-end.

Cette fois, ce n'est pas en raison d'une blessure qu'Ismaël Bennacer, milieu du Milan AC, ne pourra pas être aligné par Stefano Pioli en Série A mais bien en raison d'une bronchite. Le joueur devrait être de retour très rapidement et, ainsi, pouvoir enchaîner 3 matchs consécutifs pour la première fois en 2021.

PAYS-BAS

Ahmed Touba encore buteur

Titulaire depuis le début de saison avec le RKC Waalwijk en Eredivisie, le latéral gauche belgo-algérien Ahmed Touba a inscrit son deuxième but de la saison.

Touba a ouvert le score dès la 4e minute du jeu d'une frappe du pied droit. Si la rencontre, qui opposait Waalwijk à Zwolle, s'est achevée sur le score d'un but partout, Touba est malgré tout à créditer une bonne prestation.

Waalwijk est 15e, à trois points du barragiste. Ahmed Touba (23 ans), quant à lui, est nouveau venu au club, lui qui avait été prêté à deux reprises par le Club Bruges avant d'être transféré aux Pays-Bas. Il convient de noter que le joueur évolue actuellement avec l'équipe nationale de Belgique Espoirs.

FRANCE

Troisième but pour Boutobba avec Niort

Titulaire indiscutable depuis le début de la saison, l'attaquant franco-algérien Bilel Boutobba commence petit à petit à éclore. Il a inscrit son troisième but en championnat avec Niort.

Bilel Boutobba, connu pour avoir été lancé par Marcelo Bielsa à l'âge de 16 du côté de l'Olympique de Marseille, a égalisé à la 68e minute pour son club, Niort, hier face à Châteauroux en Ligue 2 BKT.

Ce but a donné à son équipe le point du nul (1-1) et confirme le retour en forme de l'ancien de Montpellier qui en est, désormais, à trois buts et six passes décisives en 21 matchs en Ligue 2 cette saison. À seulement 23 ans et après des échecs à Séville et au MHSC, Boutobba commence doucement à faire son nid.

SISTER ACT

21h00 W9

Whoopi Goldberg joue les nonnes en folie et met son peps au service de ce film musical emballant qui, le saviez-vous, fut proposé à Pedro Almodóvar ! Mais ce fut Emilie Ardolino, à qui on doit un autre succès du box-office : Dirty Dancing, qui signe ici la réalisation. L'énorme succès populaire du film, engendra un deuxième opus, moins réussi, et une comédie musicale à Broadway qui s'est aussi jouée à Paris.

DOS AU MUR

21h00 C8

Condamné à une peine de prison pour un vol pour lequel il sedéclare innocent, un ex-policier parvient à prendre la fuite. Pourchassé, il se retrouve coincé et se réfugie sur une corniche au dernier étage d'un hôtel de New York. Une négociatrice entre alors en jeu et tente de le ramener à la raison tout en cherchant à découvrir ses véritables motivations.

LES AVENTURES DU JEUNE VOLTAIRE

21h00 2

Roturier de naissance, le jeune Voltaire est éduqué chez les Jésuites. Une fois sa formation achevée, il fréquente les libertins et devient la honte de son père. Il séduit la jeune Olympe, à la grande fureur de sa mère, la journaliste-pamphlétaire Dunoyer, et de l'Ambassadeur de France à La Haye. Ces aventures ne l'empêchent pas de se consacrer à son œuvre littéraire.

MANCHESTER BY THE SEA

21h00 3

Séparée de son épouse Randi, Lee travaille comme concierge dans une ville aussi éloignée que possible de l'endroit où il a grandi. Sa vie est bouleversée quand Joe, son frère aîné, décède brutalement d'un infarctus. Dans son testament, Joe désigne Lee, dévasté par le chagrin, comme le tuteur légal de son neveu, Patrick, un jeune homme de 16 ans.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE CAS DU DOCTEUR LAURENT

21h00 arte

Une naissance sans douleur : telle est la promesse que le docteur Laurent fait à ses patientes, grâce à une technique novatrice nommée - préparation psycho-prophylactique à la naissance -. Mais les habitants de Saint-Martin, un petit village des Alpes, doutent des compétences de ce nouveau médecin parisien, attiré par le climat montagnard. Avec Jean Gabin, Nicole Courcel, Sylvia Montfort.

LES ENFANTS DE LA MUSIQUE

21h00 4

Dans ce numéro, Bruno Guillon, toujours accompagné d'André Manoukian, s'adresse aux nostalgiques du twist et du disco. Au programme : karaokés, blind-tests, batailles de playback ou encore quizz sur les plus grands titres des années twist et disco en compagnie d'Agustin Galiana, Thomas Dutronc, Anne Roumanoff, Natasha St Pier, Nicoletta et Patrick Fiori.

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ

21h00 M6

Karine le marchand a publié un magnifique message et lancé un appel à la tolérance en dévoilant des images du portrait de Delphine. L'arboricultrice raconte son coming out et explique ce qu'elle est venue chercher dans l'émission. En légende de la vidéo, la présentatrice a dénoncé certaines critiques et s'est dit "fière" d'animer le programme le plus tolérant du PAF.

JE TE PROMETS

21h00 TF1

Florence a beaucoup de mal à assumer son rôle de mère adoptive. Elle tente de trouver des réponses auprès de son père biologique. Maud fait une découverte sur le passé de Tanguy qui fait surgir sa jalousie. Amidou rappelle à son fils quelles sont ses origines, lui qui a toujours fait tout son possible pour s'intégrer. Fraîchement reconverti au métier de comédien, Michaël est pris de doute face à sa légitimité...

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4190 | Lundi 8 février 2021

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06:16
Dohr	13:02
Asr	15:58
Maghreb	18:24
Icha	19:44

LIBYE

Dabaiba s'engage à tenir des élections à la date prévue

Le Premier ministre intérimaire libyen, Abd al-Hamid Dabaiba, a affirmé sa volonté de remplir ses obligations concernant les élections prévues le 24 décembre 2021, appelant le peuple libyen à se rassembler autour du gouvernement pour commencer un travail sérieux afin d'alléger les souffrances du citoyen.

Dans son premier discours télévisé adressé aux Libyens, M. Debeiba a appelé le "*peuple libyen à traiter positivement avec le Conseil présidentiel et toutes les institutions de l'Etat souverain pour alléger les souffrances des citoyens et améliorer la qualité des services*", exprimant sa volonté de travailler "*avec tous les Libyens de toutes composantes*".

Dabaiba a exprimé sa "*conviction que son gouvernement et lui même sont capables, avec le soutien de la jeunesse, des femmes, des hommes et de tout le peuple libyen, de faire progresser la patrie et les moyens de subsistance du citoyen, de transformer le page du passé et établir l'Etat futur*".

Il a également exprimé sa volonté "*d'être à l'écoute et de travailler avec chacun, avec ses différentes idées, composantes et régions pour le bien de la patrie*", affirmant son "*engagement à coopérer avec le Conseil présidentiel et toutes les Institutions étatiques souveraines, afin d'alléger les souffrances du citoyen et d'améliorer la qualité des services*".

Il a souligné sa volonté d'"*honorer l'engagement envers le droit électoral et constitutionnel conformément à ce qui est stipulé dans la feuille de route, l'étape préliminaire*".

A propos des relations extérieures de la Libye, il a souligné la nécessité de travailler pour le "*renforcement des relations de coopération avec les pays frères et amis*" et le "*développement de relations fraternelles avec les pays voisins dans un contexte de respect mutuel*" et de "*travailler pour une Libye stable politiquement, économiquement et sur le pan de sécurité*".

MCA

Sonatrach renouvelle sa confiance au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la SSPA/"*Le Doyen*", présidé par Abdenacer Almas, jouit toujours de la confiance de la société nationale pétrolière Sonatrach, actionnaire majoritaire du MC Alger (Ligue 1), alors que l'équipe traverse depuis quelques journées une zone de turbulences.

"*Le Conseil d'administration jouit de la confiance de l'actionnaire majoritaire qui insiste souvent sur la stabilité et le calme pour atteindre les objectifs assignés et mener l'équipe vers un avenir meilleur*", a indiqué le MCA dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

De "*fausses informations*" ont circulé durant les dernières heures, faisant état de l'arrivée imminente de l'ancien président de l'ES Sétif, Hacen Hamar, à la tête du Conseil d'administration, ce que le club algérois dément catégoriquement.

"*Certains médias et des pages sur les réseaux sociaux ont rapporté de fausses informations, sans aucune source, concernant l'intention de Sonatrach d'apporter des changements à la tête du club. Ces informations infondées ont pour but de porter un coup à la stabilité de l'équipe à une période sensible, de la part de personnes qui se sont habituées à pêcher en eaux troubles*", poursuit le communiqué.

Le MCA fait "*un énième appel à la presse pour respecter l'éthique du métier et s'assurer de la véracité de l'information avant sa publication, surtout que la direction compte collaborer avec professionnalisme et transparence avec tous les médias pour transmettre l'information aux supporters du Mouloudia*", a-t-il conclu.

BOMBARDEMENTS DE SAKIET SIDI YOUSSEF

Un moment historique qui a forgé la relation entre l'Algérie et la Tunisie

C'est dans la solidarité que sera célébré le 8 février 2021, le 63e anniversaire du bombardement de Sakiet Sidi Youcef, un moment de l'histoire des deux peuples qui, aujourd'hui, sert de socle à une coopération dans tous les domaines et inscrit dans la durée la concrétisation de l'intégration et de l'unité maghrébines. Après plus de trois années de lutte du peuple algérien et l'écho retentissant de la Révolution, le 8 février 1958, à l'issue de l'échec de nombreuses opérations militaires, l'armée coloniale bombarde le village tunisien de Sakiet Sidi Youcef frontalier avec l'Algérie. Ce jour-là, qui était aussi un jour de marché, une escadrille de bombardiers a jeté un déluge de feu et de fer sur la localité de Sakiet Sidi Youcef faisant de nombreuses victimes : 79 morts et 130 blessés parmi la population civile. La plupart des habitations du village et son école furent détruites en cet hiver de 1958. Sakiet Sidi Youcef présentait un caractère stratégique au plan du commandement et de la logistique dans la conduite de la lutte de Libération nationale. Aussitôt après cette atroce et violente attaque aérienne, l'armée coloniale entreprit l'installation de deux gigantesques lignes électrifiées le long de la frontière algérienne. Devenues tristement célèbres, ces deux lignes électrifiées appelées Challe et Morice, avaient pour objectif l'étouffement logistique de la Révolution algérienne. Evenement majeur dans l'histoire de la Guerre de Libération nationale et du combat politique international de la Révolution algérienne.

ASSASSINAT DU JEUNE SAHRAOUI, MOHAMED SALIM FAHIM

Des militants sahraouis dénoncent

Des activistes sahraouis ont dénoncé l'assassinat du jeune Sahraoui, Mohammed Salem Fahim, retrouvé vendredi matin, mort à l'hôpital de la ville occupée de Laayoune, après avoir été enlevé et torturé il y a plus de 20 jours, par les Forces d'occupation marocaine.

Dans une déclaration à la chaîne 3 de la Radio algérienne, Nenni Chighali, militant sahraoui, dénonce les multiples crimes commis par l'occupant marocain contre le peuple sahraoui. "*On peut dénombrer un grand nombre de martyres sous la torture et les assassinats commis par les autorités marocaines à l'encontre des innocents sahraouis*", alerte-t-il.

Nenni Chighali a fait savoir, que plusieurs cas de décès d'activistes et militants sahraouis n'ont pas été élucidés, en poursuivant que "*l'occupant marocain refuse de faire connaitre ces circonstances et la famille du défunt demande jusqu'à présent à ce que l'enquête soit établie*". La famille du jeune Mohammed Salem Fahim a retrouvé, vendredi passé, la dépouille de son fils en état avancé de décomposition, au niveau de la morgue réfrigérée défectueuse de l'hôpital de Laayoune occupée.

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Une réunion en prévision de la saison estivale

Le ministère des Ressources en eau a tenu, dimanche par visioconférence, une réunion présidée par le ministre du secteur, Arezki Berraki, sur l'amélioration du service public en matière de distribution de l'eau potable, en prévision de la saison estivale 2021, a indiqué un communiqué du ministère.

Tenue au siège de la tutelle, cette réunion a regroupé les directeurs des ressources en eau et ceux des unités de l'Algérienne des eaux (ADE) des wilayas, précise la même source. Cette rencontre vise à "*mettre en lumière les principaux problèmes impactant la qualité du service public de l'eau potable dans les différentes wilayas du pays et à passer en revue les solutions proposées et les projets orientés par les responsables locaux, à l'effet de suppléer aux lacunes enregistrées*", ajoute la même source.

COVID-19

236 nouveaux cas et 3 décès en 24h

236 nouveaux cas de coronavirus, 182 guérisons et 03 décès, ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, selon le bilan de ce 07 février 2021 du Comité scientifique chargé du suivi de l'épidémie de coronavirus. L'Algérie totalise 109.089 contaminations depuis le début de l'épidémie, dont 2.914 décès et 74.690 guérisons.

Le nombre de contaminations évolue en dents de scie, mais reste inférieur à 300 personnes par jour depuis le début de l'année en cours.

La campagne de vaccination a débuté le 30 janvier à Blida, premier foyer de la pandémie en Algérie et une des wilayas qui en a le plus souffert.